Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370994
Centre d'intérêt: 720

St-Arnaud, Yves, 1938-.

L'animateur de pastorale et la relation d'aide : les présupposés psychologiques et quelques bases théologiques de la relation d'aide pastorale / Yves St-Arnaud, Laval Létourneau. -- [Québec] : Direction de l'enseignement catholique, 1981.
155 p. : 9 graph. ; 28 cm.

Code: 32-5300. Bibliogr.: p. 153-155.

ISBN 2-550-04993-4

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Pastorale *Animateur *Counseling *Psychologie *Théologie *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Relation d'aide

Dans le cadre de sa tâche, l'animateur de pastorale doit répondre à des besoins de counseling religieux ou moral. Le présent volume vise à l'aider et à l'orienter dans l'accomplissement de cette tâche qui, en définitive, se traduit par une relation d'aide. L'ouvrage comprend deux parties qui présentent respectivement les bases psychologiques de la relation d'aide et ses fondements théologiques.

La première partie aborde les questions suivantes: qu'est-ce qui caractérise une relation d'aide professionnelle? quels sont les ingrédients d'une telle relation? quelles sont les composantes psychologiques d'une telle relation? quelles en sont les exigences? quelles sont ses conditions de succès? La seconde partie tente de cerner ce qu'il y a de spécifique dans une relation d'aide dite pastorale en la situant par rapport: 1. à l'ouverture sur Jésus ressuscité; 2. à la re-connaissance de Jésus ressucité; 3. à l'annonce de Jésus ressuscité.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370994

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de l'enseignement catholique

L'animateur de pastorale

et

la relation d'aide

Les présupposés psychologiques et quelques bases théologiques de la relation d'aide pastorale

Yves St-Arnaud
Laval Létourneau

Décembre 1981

32-5300

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de l'enseignement catholique

E D U Q 8370994

L'animateur de pastorale

et

la relation d'aide

Les présupposés psychologiques et quelques bases théologiques de la relation d'aide pastorale

Yves St-Arnaud
Laval Létourneau

Décembre 1981

32-5300

Dépôt légal - 1er trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-04993-4

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION..... 7

AVANT-PROPOS..... 9

INTRODUCTION..... 13

PREMIERE SECTION: LA RELATION D'AIDE PROFESSIONNELLE

Chapitre un

Les ingrédients de toute relation d'aide professionnelle..... 21

Chapitre deux

La compétence professionnelle..... 29

Chapitre trois

La compétence interpersonnelle..... 39

Chapitre quatre

La synthèse des compétences..... 65

DEUXIEME SECTION: QUELQUES BASES THEOLOGIQUES DE LA RELATION D'AIDE PASTORALE

Introduction..... 101

Chapitre un

L'ouverture sur Jésus ressuscité..... 102

Chapitre deux

La re-connaissance de Jésus ressuscité..... 117

Chapitre trois

L'annonce de Jésus ressuscité..... 143

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES..... 153

PRESENTATION

Il me fait plaisir de présenter cet ouvrage "L'animateur de pastorale et la relation d'aide".

Le document est né de la volonté de la Direction de l'enseignement catholique, dans l'exercice de ses responsabilités, de soutenir la réflexion faite actuellement sur la nature, les modalités et les exigences de la relation d'aide pastorale en milieu scolaire.

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, dans le cinquième fascicule de Voies et impasses, décrit la place du counseling pastoral en milieu scolaire et souhaite "que les animateurs, sans être des cliniciens du counseling, soient informés de la réflexion et des méthodes reliées à cette pratique".

Le présent document a été conçu pour les animateurs de pastorale des écoles secondaires. Il pourra être utile aussi à tous ceux qui, en milieu d'éducation, remplissent le rôle d'"aidant".

Comme le laisse entendre son sous-titre, il comporte deux grandes parties. La première a été rédigée par un psychologue, Monsieur Yves Saint-Arnaud, de l'université de Sherbrooke. Celui-ci a accepté aussi

d'écrire l'avant-propos et l'introduction de l'ensemble du document. La seconde partie a été confiée à un théologien de l'université de Montréal, Monsieur Laval Létourneau. Ces deux auteurs sont déjà bien connus. Il convient de les remercier particulièrement pour leur collaboration importante, précieuse et empressée.

Enfin, la Direction de l'enseignement catholique souhaite que ce document serve de base à des sessions de perfectionnement pour ceux qui, parmi les animateurs de pastorale, désirent améliorer leur compétence d'"aidant", forme particulière que peut prendre l'entretien pastoral.

Direction de l'enseignement
catholique

Michel Stein

Michel Stein, directeur

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit s'adresse aux personnes qui travaillent dans le milieu scolaire, au niveau secondaire, à titre d'animateurs de pastorale.

La tâche de l'animateur de pastorale est définie comme suit dans un document du ministère de l'Education, intitulé: Classification, plan de classification des emplois, Personnel professionnel, commissions scolaires et commissions régionales pour catholiques, Québec, avril 1980.

> "Les emplois d'animateur de pastorale sont des emplois de professionnels qui comportent plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités de culte, de pastorale, de liturgie dans l'école, de même que le counseling religieux ou moral des étudiants et l'assistance au personnel chargé de l'enseignement religieux et moral".

Le terme relation d'aide employé dans notre document réfère explicitement à une partie seulement du travail de l'animateur de pastorale, celle identifiée dans la description officielle comme "le counseling religieux ou moral". Cette fonction est explicitée comme suit dans le document du ministère de l'Education: "L'animateur de pastorale répond aux besoins de counseling spirituel ou moral".

Avant d'entreprendre la rédaction de notre document, nous avons rencontré une dizaine d'animateurs de pastorale pour leur soumettre notre plan de travail. A la suite de cette rencontre, nous trouvons important de préciser la portée de notre texte et de formuler trois remarques préliminaires.

1. La relation d'aide en pastorale scolaire ne se réduit pas à une relation de face à face. L'animateur de pastorale exerce un certain "counseling" à travers l'ensemble des relations qu'il établit avec les étudiants et les professeurs.

   Le terme relation d'aide est donc employé en milieu scolaire pour désigner tantôt l'ensemble des relations que l'animateur de pastorale établit avec les étudiants et les professeurs, et à l'intérieur desquelles il exerce un certain "counseling", et tantôt la relation qui s'établit en situation de face à face, lorsqu'une personne demande de l'aide et que les deux, aidé et aidant, interagissent pendant un certain temps, l'un avec l'autre.

   Le terme relation d'aide dans notre document réfère toujours, et uniquement, à la relation de face à face lorsqu'il y a demande d'aide, explicite ou implicite. Il correspond donc à ce qui est défini dans le document cité plus haut, comme "le counseling religieux, spirituel ou moral".

Le terme relation d'aide a été retenu pour deux raisons. La première est qu'il évite le recours au terme anglais "counseling"; la seconde est qu'il permet d'inclure les demandes d'aide sur des problèmes qui ne sont pas spécifiquement religieux, spirituels ou moraux. Il semble en effet que les demandes de relation d'aide faites aux animateurs de pastorale portent aussi, assez souvent, sur des problèmes d'ordre humain: situations familiales pénibles, difficultés de comportements à l'école, problèmes sur la plan affectif, problèmes de drogue, etc.

2. Une seconde remarque porte sur le rapport entre la relation d'aide et les autres attributions de l'animateur de pastorale. Plusieurs animateurs de pastorale considèrent qu'il est dangereux de traiter de la relation d'aide formelle sans la situer dans l'ensemble de leur travail. La plupart des personnes qui leur demandent de l'aide ont déjà été rencontrées à l'occasion d'autres activités ou grâce à la présence de l'animateur dans les différents lieux de l'école. Contrairement à d'autres spécialistes de la relation d'aide, l'animateur de pastorale reçoit des demandes d'aide, généralement de personnes qui l'ont connu dans l'exercice de ses autres fonctions dans l'école.

3. Une troisième remarque concerne l'importance accordée à la relation d'aide. Malgré le faible pourcentage que celle-ci occupe dans l'emploi du temps des animateurs, plusieurs d'entre eux considèrent qu'elle n'en est pas moins essentielle et qu'elle ne pourrait être éliminée sans diminuer la portée éducative de l'animation pastorale.

A la suite de ces remarques, nous croyons que notre texte sera utile au lecteur dans la mesure où celui-ci en acceptera les limites. Notre texte traite uniquement d'une des nombreuses facettes de l'animation pastorale, la relation d'aide. Il ne traite pas de l'intégration de cette fonction dans l'ensemble de la tâche de l'animateur, bien que la deuxième section puisse contenir des indications dans ce sens.

Le texte est construit de la façon suivante:

- une introduction décrit la situation initiale d'une relation d'aide et propose une problématique pour l'étude de celle-ci;
- une première section traite ensuite de l'aspect psychologique de la relation d'aide;
- une seconde section propose quelques bases théologiques de la relation d'aide pastorale; elle précise ainsi ce qui lui est spécifique.

3. Une troisième remarque concerne l'importance accordée à la relation d'aide. Malgré le faible pourcentage que celle-ci occupe dans l'emploi du temps des animateurs, plusieurs d'entre eux considèrent qu'elle n'en est pas moins essentielle et qu'elle ne pourrait être éliminée sans diminuer la portée éducative de l'animation pastorale.

A la suite de ces remarques, nous croyons que notre texte sera utile au lecteur dans la mesure où celui-ci en acceptera les limites. Notre texte traite uniquement d'une des nombreuses facettes de l'animation pastorale, la relation d'aide. Il ne traite pas de l'intégration de cette fonction dans l'ensemble de la tâche de l'animateur, bien que la deuxième section puisse contenir des indications dans ce sens.

Le texte est construit de la façon suivante:

- une introduction décrit la situation initiale d'une relation d'aide et propose une problématique pour l'étude de celle-ci;
- une première section traite ensuite de l'aspect psychologique de la relation d'aide;
- une seconde section propose quelques bases théologiques de la relation d'aide pastorale; elle précise ainsi ce qui lui est spécifique.

INTRODUCTION

1. Les situations traitées dans une relation d'aide sont très variées. On peut cependant les regrouper de façon schématique en trois grandes catégories. Elles correspondent à la difficulté que rencontre l'aidé à satisfaire un ou plusieurs de ses besoins fondementaux. (1) Dans l'expérience de celui qui a besoin d'aide cela peut s'exprimer ainsi:

   1) "Je me sens seul, malheureux, sans ami, anxieux, désespéré; bref le coeur me fait mal".

   2) "Je ne me comprends pas, ou je ne comprends pas ce qui se passe autour de moi; je trouve telle situation absurde; ma vie ou un secteur de ma vie n'a plus de sens pour moi; bref cela ne tourne pas rond dans ma tête".

   3) "Je ne sais pas quoi faire; je ne parviens pas à faire ce que je voudrais faire; je rencontre des difficultés qui m'empêchent d'agir; bref je me sens impuissant".

---

(1) Pour l'explicitation de ces besoins, voir Y. St-Arnaud: La personne humaine, Montréal, Editions du CIM, 1974, chap. 3.

Ces formulations sont schématiques. Parfois elles correspondent à des demandes d'aide très précises; mais, très souvent aussi la situation comporte simultanément plusieurs de ces dimensions: "rien ne va plus et je ne sais même plus quelle aide demander". La personne a besoin d'aide mais est incapable de formuler une demande précise.

2. Quelle que soit la situation initiale, la condition fondamentale de toute relation d'aide est la demande d'aide de la part de l'aidé. Tous les professionnels de la relation d'aide s'entendent pour exiger qu'il y ait effectivement un appel de la part de celui qu'ils vont aider. Tous refusent également d'imposer une relation d'aide. Si parfois ils acceptent d'intervenir dans des situations critiques (hospitalisation d'une personne qui ne se contrôle plus, entrevue imposée à un détenu ou à un élève dont le comportement est perturbé, rencontre avec une personne sur qui on a fait pression pour qu'elle consulte) ils ne parlent pas de relation d'aide tant qu'ils n'ont pas décelé une demande d'aide de la part de celui qu'ils rencontrent.

   L'appel ou la demande est donc le point de départ de toute relation d'aide. Si la demande est directement formulée, la relation d'aide s'engage sans autre préambule. Dans le cas contraire, lorsque par exemple "rien ne va plus" ou lorsqu'une personne ne semble

pas savoir ce qu'elle est venue faire, des préliminaires s'imposent. Va-t-on présumer que la présence à elle seule est une demande d'aide? Ou doit-on insister pour qu'une demande précise soit formulée? Ces deux attitudes semblent excessives.

Présumer à priori que la présence constitue une demande d'aide, c'est risquer d'être associé à son insu au contrôle exercé par des tiers: "si tu ne vas pas rencontrer un tel pour parler de tes problèmes on te met à la porte de l'école..."; "va voir un conseiller sinon tu peux être certain d'échouer à tes examens...". Il importe donc de s'assurer qu'il y a un minimum de liberté dans la démarche entreprise par celui qui se présente.

La situation peut être délicate par exemple si l'animateur de pastorale, à l'occasion d'une autre activité, a offert son aide avec insistance: "viens me voir à mon bureau, on parlera de ce qui te préoccupe...". Il est certain qu'un animateur expérimenté peut interpréter correctement une demande d'aide même si elle n'est pas formulée explicitement, mais le risque de se tromper existe, et la prudence est toujours de mise lorsqu'on offre son aide. La formule suivante est probablement plus sûre que la précédente: "si tu veux parler de ce qui te préoccupe ne te gêne pas, viens me voir...".

Exiger dès le point de départ une demande précise semble aussi une position excessive. Souvent l'aidé n'est pas en mesure de la formuler et ce n'est que progressivement, lorsqu'il sera en confiance qu'il pourra formuler une demande. Une fois qu'on s'est assuré que la personne s'est présentée librement on peut présumer qu'elle a au moins besoin de parler de ce qui la préoccupe. Même dans le cas où un interlocuteur annonce comme objet de la rencontre un contenu qui semble sans rapport avec une demande d'aide, il est légitime de supposer que celle-ci peut émerger au cours de la rencontre. Par exemple: "je viens vous voir parce que l'autre jour vous avez parlé d'une enquête sur les divorces, j'aimerais savoir dans quel pays cette enquête a été faite...". L'animateur qui vit cette situation doit faire un choix: ou il répond au contenu et donne l'information demandée, s'il y a lieu; ou il présume que derrière cette question il y a une préoccupation personnelle et entreprend de vérifier (ou d'infirmer) son hypothèse: "j'aimerais savoir pourquoi tu me poses cette question...".

3. <u>Ayant précisé la condition fondamentale de toute relation d'aide, apportons dès maintenant une première distinction</u>. La relation d'aide dans son sens le plus large est une réalité de la vie quotidienne. Tous ont l'occasion de l'exercer, à

partir de l'agent de police qui aide un étranger à retrouver son chemin dans une ville inconnue, jusqu'à l'ami qui offre sa sympathie lors d'une épreuve ou d'un deuil. On peut parler dans ces situations de relation d'aide spontanée pour la distinguer d'une relation d'aide formelle ou professionnelle. L'animateur de pastorale est appelé à exercer de nombreuses relations d'aide spontanées. Celles-ci peuvent s'exercer un peu partout, dans un corridor, à l'occasion d'une autre activité, à la suite d'une entrevue, etc. Lorsque par ailleurs on parle de "counseling religieux, spirituel ou moral" on désigne des situations bien particulières que nous considérons comme des exemples de relations d'aide formelles ou professionnelles.

****

La première section du texte qui suit essaiera de répondre aux questions suivantes: Qu'est-ce qui caractérise une relation d'aide professionnelle? Quels sont les ingrédients d'une telle relation? Quelles sont les composantes psychologiques de cette relation? Quelles en sont les exigences? Quelles sont ses conditions de succès? On se rappellera que c'est la seconde section qui présentera les éléments spécifiques à l'animateur de pastorale dans la relation d'aide professionnelle.

Première section

La relation d'aide professionnelle

PREMIERE SECTION

LA RELATION D'AIDE PROFESSIONNELLE

L'introduction a permis d'identifier le premier ingrédient de toute relation d'aide: la demande. Celle-ci apparaît comme la condition de base de toute relation d'aide, qu'elle soit spontanée ou professionnelle.

La question à laquelle veut répondre cette première section est la suivante: existe-t-il un critère général pour établir qu'une demande d'aide s'adresse à un professionnel, plutôt qu'à un ami ou à n'importe quel interlocuteur bienveillant?

CHAPITRE UN:

Les ingrédients de toute relation d'aide professionnelle

Si on procédait de façon empirique pour découvrir les ingrédients de base d'une relation d'aide professionnelle on pourrait se promener sur les places publiques et demander aux personnes rencontrées s'il leur est arrivé de se sentir incompétentes pour répondre à des demandes d'aide qui leur étaient adressées; et s'il leur est arrivé alors de référer à des personnes plus compétentes qu'elles-mêmes pour répondre à ces demandes. Avec des questions aussi

générales on pourrait probablement obtenir des réponses aussi variées que celles-ci: "oui, quelqu'un m'a demandé où était le rayon des chaussures et je l'ai référé au kiosque de renseignements"; "oui, j'ai conseillé à un ami d'aller consulter un avocat, un médecin, un psychologue, un prêtre, un travailleur social, un sexologue, un conseiller en orientation, etc."

Le dénominateur commun de tous ces exemples est que dans chaque cas la demande d'aide est dirigée vers un aidant qui possède un type d'information, un savoir, qui a exigé une formation particulière. En conséquence, nous dirons que l'ingrédient essentiel à toute relation d'aide professionnelle est l'accès à un réservoir d'information spécialisée, à travers une personne reconnue comme compétente par rapport à ce savoir. Le terme compétence professionnelle sera utilisé pour désigner cette caractéristique de la relation d'aide professionnelle.

Notons que le terme compétence doit être pris dans un sens très large. Il ne désigne aucunement le super-spécialiste, celui qui serait au sommet de la compétence, celui à qui d'autres professionnels auraient recours dans les cas difficiles. Au contraire, le terme est employé dans son sens ordinaire: "la personne compétente est celle qui possède, de par sa formation, des connaissances spécialisées dans un domaine particulier". Le terme

n'implique pas nécessairement une acquisition formelle de connaissances lors d'une formation académique sanctionnée par un diplôme ou un certificat d'accréditation. Il peut aussi s'appliquer à un autodidacte, ou simplement à un individu qui a acquis cette information de façon informelle, au cours de son expérience personnelle. Cette nuance pose évidemment le problème de l'amateur ou même du charlatan qui s'attribue une compétence qu'il n'a pas. Sans entrer dans cette discussion, retenons la variété des situations qui entrent dans cette catégorie générale, relation d'aide professionnelle. Certaines de ces relations d'aide, celles que l'on demande au médecin, à l'avocat, au psychologue, sont régies par des normes sociales et des corporations professionnelles. D'autres, comme celles qu'on demande à un professeur, à un collègue, à un animateur de pastorale, supposent une compétence acquise en dehors des cadres académiques, à l'occasion de l'exercice d'un emploi qui donne accès à de l'information spécialisée.

Il ne sera pas toujours aisé de déterminer si quelqu'un a ou n'a pas une telle compétence professionnelle, mais les coutumes et les pratiques courantes nous fournissent des indications. Il y a du vrai sans doute dans la boutade suivante: "un barman est souvent meilleur psychologue que bien des psychologues diplômés". Il est possible, en effet, qu'à la

suite d'une longue expérience de l'écoute, un individu puisse acquérir une compétence réelle sur le plan interpersonnel. Il est probable cependant qu'il s'agit ici de relations d'aide spontanées où une capacité d'écoute suffit. On hésiterait peut-être par ailleurs à référer au barman une demande d'aide qui exigerait la référence à des connaissances spécifiques. D'autres métiers par ailleurs, comme celui de professeur, de responsable de personnel, d'administrateur, donnent l'occasion à ceux qui les exercent d'acquérir progressivement beaucoup de connaissances sur le comportement humain. Ce genre de connaissances est reconnu en général comme une source de compétence professionnelle par rapport à une relation d'aide (pour être plus précis on pourrait parler de compétence semi-professionnelle pour désigner des connaissances qui ne sont pas acquises dans un cadre académique formel).

La distinction entre une compétence professionnelle formelle et informelle (cu semi-professionnelle) est importante dans le contexte de l'animation pastorale. Si on appliquait au sens strict le critère d'une compétence formellement reconnue par un diplôme, l'animateur de pastorale devrait être reconnu comme compétent uniquement lorsque la demande d'aide porte spécifiquement sur des contenus religieux, moraux ou spirituels. Or il est évident qu'une

grande partie des demandes d'aide qui lui sont adressées ne portent pas sur ce genre de contenu. Tel est le cas des demandes d'aide suivantes: "ma mère me traite toujours comme si j'avais neuf ans (alors que j'en ai 15) et je ne sais pas quoi faire..."; "je suis la bête noire de la classe, tout le monde me tombe dessus..."; "mon père est autoritaire, il ne me laisse jamais rien faire..."; mes parents sont divorcés et je suis prise entre les deux..."; "j'ai pas d'argent et je sais pas si je peux rester à l'école...".

S'il est vrai que le barman a pu développer un type de compétence en recevant jour après jour les confidences de ses clients, on hésiterait probablement à l'engager pour une relation d'aide formelle: il peut avoir une grande compétence interpersonnelle mais il lui manque la compétence professionnelle (ou semi-professionnelle) qui découle d'un savoir spécifique. Dans la suite du texte la distiction entre compétence professionnelle et semi-professionnelle ne sera pas retenue car les ingrédients de base sont les mêmes dans les deux cas: la possibilité pour l'aidant de confronter la situation de l'aidé à un réservoir d'informations spécifiques.

Dans le contexte de ces clarifications sémantiques, la relation d'aide qu'exerce l'animateur de pastorale sera considérée comme un cas particulier de relation

d'aide professionnelle, quel que soit l'objet de la demande. Le cas où l'animateur devrait référer à d'autres spécialistes ne change rien à cette façon de voir car il n'y a rien là de particulier. Tout professionnel de la relation d'aide est appelé parfois à référer à d'autres spécialistes.

Deux schémas peuvent aidet à comprendre la distinction fondamentale qui vient d'être faite entre une relation d'aide spontanée, celle qu'exerce le barman, l'ami ou Monsieur Tout-le-Monde, et la relation d'aide professionnelle.

Le premier schéma désigne la relation d'aide spontanée ou informelle. Il y a deux ingrédients de base: les deux personnes en présence, l'aidant et l'aidé. La seule interaction importante est celle qui existe entre ces deux personnes.

Fig. 1: La relation d'aide spontanée

Le second schéma désigne une relation d'aide formelle ou professionnelle. Il y a trois ingrédients de base: l'aidé, l'aidant, et un réservoir d'information spécialisée, auquel l'aidant peut avoir accès de par sa formation ou son expérience. C'est cette caractéristique qui lui confère une compétence particulière aux yeux de l'aidé; elle est désignée par le terme compétence professionnelle.

La différence fondamentale entre les deux types de relation d'aide vient de la complexité de l'interaction entre ces trois ingrédients de base. Dans la relation d'aide spontanée l'interaction se fait uniquement entre deux subjectivités, ou deux expériences individuelles. L'aidé parle de ce qu'il vit, l'aidant exprime sa réaction personnelle, réagit en tant qu'individu et sa responsabilité n'est pas engagée au-delà de son opinion personnelle. Sa réaction ne prétend pas être basée sur des connaissances et on ne lui demandera jamais de valider sa réaction à partir de connaissances spécifiques.

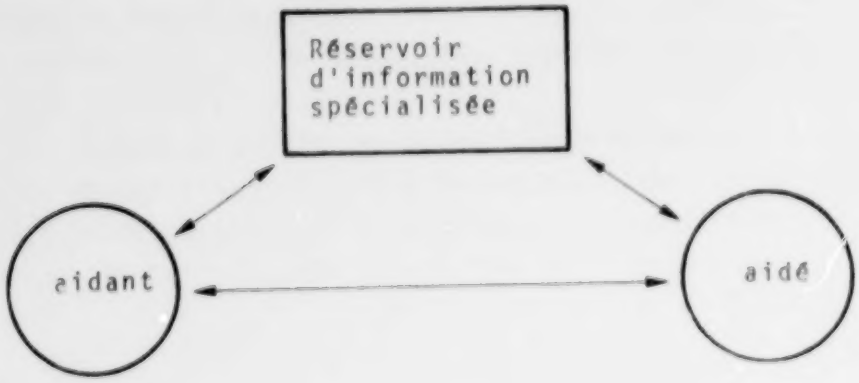

Fig. 2: La relation d'aide professionnelle

Pour comprendre la relation d'aide professionnelle il faudra examiner tour à tour trois types d'interactions: l'étude de l'interaction entre l'aidant et le réservoir d'information spécialisée permettra de clarifier la notion de compétence professionnelle et d'en mesurer l'impact sur la relation d'aide; l'étude de l'interaction entre l'aidant et l'aidé permettra d'expliciter la notion de compétence interpersonnelle; enfin l'étude de l'interaction entre l'aidé et le réservoir d'information permettra de traiter de l'intégration des deux types de compétences, professionnelle et interpersonnelle, dans le déroulement d'une relation d'aide.

CHAPITRE DEUX:

La compétence professionnelle

Dans le contexte d'une relation d'aide professionnelle le réservoir d'information spécialisée a été placé comme un ingrédient essentiel. Pour concrétiser cet aspect du modèle, disons que l'interaction entre l'aidant et ce réservoir d'information se définit par l'ensemble des activités qui ont permis à l'aidant d'acquérir son savoir: ce sont les cours et sessions qu'il a suivis, les lectures qu'il a faites, les discussions avec des collègues, les travaux rédigés et possiblement les articles qu'il a écrits. Ce savoir on pourrait le symboliser en imaginant dans le bureau de l'aidant un ou plusieurs rayons de bilibothèque comprenant ses ouvrages de référence.

Il est évident que les livres ou les cours ne donnent pas en soi une compétence. Celle-ci apparaît progressivement à mesure que l'aidant s'approprie l'information reçue et apprend à s'en servir dans la lecture qu'il fait de situations particulières.

Contrairement à certaines idées très répandues à partir d'une simplification des notions de non-directivité développées par la psychologie rogérienne (du nom de Carl Rogers qui en fut le promoteur),

le modèle de la relation d'aide proposé ici affirme qu'il est impossible de faire évoluer une relation d'aide professionnelle, sans que l'objet de la demande ne soit évalué en fonction d'un savoir objectif. L'exercice de la compétence professionnelle consiste précisément à juger d'une situation particulière à la lumière de l'information acquise par l'aidant au cours de sa formation (1).

Cela ne signifie pas cependant que le rôle de l'aidant est de formuler un jugement et de le transmettre à l'aidé. On verra plus loin que ce serait réduire la relation d'aide à une expertise qui n'a rien de la relation d'aide. L'examen des autres éléments du modèle permettra d'intégrer la compétence professionnelle avec les autres composantes de la relation d'aide. Mais avant d'aborder ces questions il importe de s'attarder à l'examen de la compétence professionnelle. Plusieurs aidants qui ont découvert les limites de l'expertise (où on s'occupe d'un cas plutôt que d'une personne) tombent dans l'excès contraire et tentent parfois d'éliminer la composante professionnelle. Ils vont jusqu'à affirmer ouvertement qu'ils ne portent aucun jugement sur la situation qui leur est soumise. S'ils veulent éliminer ainsi les jugements de valeur où l'aidé se sentira condamné, il n'y a aucun problème; mais s'ils prétendent s'abstenir

---

(1) Cela vaut même dans le cas d'une psychothérapie dite non-directive, mais ce cas particulier est trop complexe pour être discuté ici.

de toute évaluation professionnelle il est probable qu'ils s'illusionnent. Ordinairement l'examen attentif des relations d'aide soi-disant "non-directives" révèle qu'il n'y a pas absence de jugement, mais dissimulation des évaluations professionnelles qui ont été faites spontanément par l'aidant. Illustrons ceci par un exemple.

Un jeune homme de 16 ans vit dans un milieu où le vol à l'étalage fait partie de la vie courante. C'est pour ainsi dire un jeu, et le groupe d'appartenance valorise beaucoup ceux qui excellent à ce jeu.

Supposons maintenant que notre jeune commence à se poser des questions sur son comportement. Il en parle à un copain dans le contexte de ce qu'on pourrait appeler une relation d'aide spontanée. La réaction du copain est la suivante: "As-tu peur de te faire prendre? T'imagines-tu que les gens chez qui tu "piques" la marchandise ne sont pas aussi voleurs que nous?" Voilà des réactions spontanées qui n'étonnent pas de la part du copain. On pourrait cependant la considérer comme aidante. L'aidant confronte l'aidé, ce qui permet de pousser plus loin l'examen de la question. Par ailleurs, la réaction est subjective et n'engage aucune responsabilité d'ordre professionnel.

Supposons maintenant que le jeune ne soit pas satisfait de l'aide spontanée qu'il a reçue et se présente chez l'animateur de pastorale de son école. Il est probable que le type de réaction apportée par le compagnon n'apparaîtra pas dans le dialogue entre l'aidant et l'aidé. On peut s'attendre d'abord à ce que l'aidant s'abstienne de jugement de valeur. L'aidant qui réprouverait ce comportement se situerait dans un rôle de censeur qui ne cadre guère avec une relation d'aide. Il est tout à fait possible que l'enregistrement magnétique que l'on ferait des interventions de l'aidant reproduise une intervention semblable à la première réaction du copain: Est-ce que tu as peur de te faire prendre? Le ton de la voix et le contexte indiqueront par ailleurs qu'il s'agit probablement d'une question d'exploration qui n'est pas une confrontation ni un défi à relever.

Sans aller plus loin dans la description du dialogue demandons à l'aidant de décrire sa réaction face à la situation qui lui est soumise. Si cet aidant est un fervent de l'approche non-directive, il commencera probablement par affirmer qu'il ne porte aucun jugement de valeur, ce qui est tout à son honneur. Admettons cela - c'est ce qu'on attend de tout aidant - et poussons plus loin l'interrogation en demandant à l'aidant d'expliciter sa réaction non pas en termes

de jugement moral mais en termes de jugement professionnel, à partir des connaissances qu'il peut avoir du comportement humain. S'il refuse de répondre - ou en est incapable - se réfugiant derrière l'écran de la non-directivité, on peut commencer à s'interroger sur sa compétence professionnelle. Le processus d'évaluation est tellement fondamental et naturel que son absence résulte soit d'un manque de lucidité chez l'aidant, soit d'une déformation qui l'oblige à camoufler ses jugements. Rappelons qu'il s'agit de ce qui se passe dans la tête de l'aidant et non pas d'évaluation qu'il formulerait à haute voix. L'aidant a tout à fait raison de s'abstenir de communiquer certains jugements qu'il porte, mais exprimer un jugement est une chose; réfléchir et se poser des questions de type professionnel, c'en est une autre; c'est de la seconde dont il est question présentement.

Dans le cas du vol à l'étalage, il est probable que l'interaction entre l'aidant et le réservoir d'information spécifique dont il dispose se manifestera à travers une série de questions et de commentaires de ce style: s'agit-il d'un problème de conscience? Est-ce que sa peur est purement d'ordre social (peur de se faire prendre)? Est-ce qu'il y a chez lui de la culpabilité, de la honte? Désire-t-il de l'aide pour modifier son comportement? Semble-t-il motivé pour modifier son comportement? Est-il cleptomane

ou simplement influencé par un environnement social? etc. Voilà comment se manifeste concrètement l'exercice d'une compétence professionnelle, et l'interaction entre l'aidant et le réservoir d'information spécifique. Déjà dans un tel contexte la question qui serait posée par l'aidant, "est-ce que tu as peur de te faire prendre"? a une signification bien différente de celle posée par le copain. Le copain veut empêcher la remise en question, l'aidant veut probablement vérifier une des nombreuses hypothèses qui résultent de son évaluation professionnelle.

Soumettre la situation de l'aidé à un savoir objectif ce n'est donc pas "régler le cas". Dans le contexte d'une relation d'aide c'est au contraire multiplier les hypothèses de recherche pour permettre ensuite à l'aidé un examen plus approfondi du problème.

L'interaction entre l'aidant et le réservoir d'information spécifique auquel il a accès (son savoir) permet de définir un premier principe de la relation d'aide professionnelle:

> Pour aider quelqu'un de façon professionnelle il faut être capable objectivement et subjectivement de soumettre le problème ou la situation de l'aidé à un jugement professionnel (exercice de sa compétence professionnelle).

Dans la formulation de ce premier principe les adverbes objectivement et subjectivement soulignent deux facettes de la compétence professionnelle.

La capacité de soumettre objectivement la situation de l'aidé à un jugement professionnel réfère aux connaissances dont dispose l'aidant. Une simple impression ou opinion basée sur les valeurs ou l'idéologie d'un milieu sont en deçà de cette exigence. Si par exemple dans le cas cité plus haut l'aidant se contente de l'opinion suivante: "il est mauvais de voler parce que cela fait du tort aux autres", il ne fait que refléter une norme de son milieu et son aide sera très limitée; il interdira spontanément toute exploration qui impliquerait une dérogation à cette norme. On s'attend de l'aidant professionnel par exemple qu'il ait acquis certaines connaissances sur les déterminismes d'un milieu, sur la dynamique psychologique sous-jacente au comportement du vol, sur les implications plus ou moins pathologiques qui peuvent intervenir, etc.

L'énoncé de la facette objective de la compétence professionnelle illustre la difficulté que rencontre un aidant généraliste - c'est le cas de l'animateur de pastorale - par opposition au spécialiste. La difficulté vient de la grande variété des situations que rencontre le généraliste. Le spécialiste qui

est avocat ou médecin reçoit ordinairement des demandes d'aide qui font directement appel à ses connaissances légales ou médicales. L'animateur de pastorale peut être confronté à toutes sortes de demandes dont un certain nombre fait appel à des connaissances où il est spécialisé: connaissances bibliques, théologiques, religieuses ou morales. Il ne faudrait pas exagérer par ailleurs le degré de compétence professionnelle qu'on doit attendre d'un aidant. La plupart des situations qui lui sont soumises n'exigent pas les connaissances d'un spécialiste et de toute façon il a toujours la possibilité de référer à celui-ci, le cas échéant. L'avantage du généraliste en retour est que son statut de généraliste lui permet une exploration sur plusieurs plans.

Du point de vue subjectif le principe de la compétence professionnelle exige que l'aidant soit capable psychologiquement de se compromettre et d'accepter la responsabilité de l'évaluation professionnelle qu'il fait. Dans ce domaine du jugement professionnel il y a rarement une seule façon de voir et encore moins une seule solution à un problème humain. D'une part, la science résulte de l'interaction entre plusieurs théories, plusieurs écoles, plusieurs conceptions de l'homme. Le spécialiste lui-même doit se compromettre et procéder le plus souvent par essais et erreurs. Lorsque l'aidant formule une opinion, il est toujours susceptible de rencontrer un autre aidant qui aura un autre point de vue sur la même situation. Le savoir auquel réfère

l'aidant est un savoir relatif qui ne comporte pratiquement pas de certitude. D'autre part, la relation d'aide n'est pas une activité scientifique, elle relève de l'art et non de la science. Cela signifie que l'aidant en plus d'être en présence de plusieurs points de vue sur le plan objectif, doit encore utiliser son savoir pour juger d'une situation bien concrète qui sur le plan existentiel est toujours unique. Cela augmente encore les possibilités d'erreurs.

En conséquence, l'aidant qui exerce sa compétence professionnelle doit avoir la sécurité psychologique pour se compromettre sur deux plans: il doit se compromettre sur le plan du savoir, il doit aussi se compromettre sur le plan de l'application de son savoir à une situation particulière. Avoir une compétence ne signifie donc pas que l'erreur est exclue; au contraire, cela signifie que l'aidant est assez lucide pour prendre des risques: la possibilité d'erreur est inhérente à toute relation d'aide professionnelle. Cela est tellement évident que les spécialistes de la relation d'aide considèrent que l'attitude dogmatique chez l'aidant est un empêchement majeur à toute relation d'aide; précisément parce que le dogmatique refuse la nécessité de se compromettre et se réfugie derrière des principes immuables plutôt que de procéder à l'examen d'une situation particulière.

La capacité de se compromettre et de faire des choix, capacités inhérentes à l'exercice de la compétence professionnelle, permettent d'établir clairement la distinction entre une expertise et une relation d'aide.

L'expertise soumet une situation à un savoir objectif et prend la forme d'une étude de cas; la relation d'aide exige l'interaction entre l'aidant et l'aidé: puisque l'aidant ne peut jamais prétendre avoir la solution unique, c'est dans la relation même en permettant à l'aidé de réagir à tous les aspects de la situation, qu'il espère l'aider à trouver une solution. Ceci nous conduit à l'étude du deuxième type d'interaction et de la compétence interpersonnelle.

CHAPITRE TROIS:

La compétence interpersonnelle

Dans le but de concrétiser les principes énoncés dans le chapitre précédent et d'amorcer l'analyse de l'interaction entre l'aidant et l'aidé, prenons comme exemple un début d'entrevue. Précisons que, dans l'exemple retenu, il ne s'agit pas nécessairement d'une relation d'aide faite par un animateur de pastorale. Julie a 17 ans, elle est enceinte et demande une relation d'aide. Dès qu'elle a pris place elle énonce en bloc ce qui la préoccupe:

Julie 1: J'ai appris que j'étais enceinte, la semaine dernière... J'ai fait faire un test... Je sais pas quoi faire... (elle pleure)

Aidant 1: Je comprend que c'est un coup dur pour toi...

Julie 2: (pleure pendant une minute ou deux sans rien dire puis) Mon ami veut que je me fasse avorter.

Aidant 2: Ton ami, c'est le père?

Julie 3: Oui... Il est étudiant au CEGEP... Il m'offre de l'argent et il m'a donné une adresse.

Aidant 3: Et toi est-ce que c'est aussi ton idée?

Julie 4: Je ne sais pas... Ma mère veut pas... Je lui en ai parlé... elle dit qu'on doit se marier.

Aidant 4: Est-ce que ton ami sait ce que ta mère en pense?

Julie 5: Oui... pour lui il n'en est pas question... moi non plus je veux pas.

Aidant 5: Ça ne te paraît pas la solution...

Julie 6: Non, je veux pas.

Aidant 6: Ta solution à toi qu'est-ce que c'est?

Julie 7: Je pense comme Jean-Louis... Je veux me faire avorter.

Aidant 7: Tu penses comme Jean-Louis...

Julie 8: Oui...

Aidant 8: Mais ton sentiment à toi c'est quoi?

Voilà un problème typique que la science à elle seule ne peut régler; un cas aussi qui sera abordé de façon différente, selon qu'il est soumis à un médecin, à un avocat ou à un animateur de pastorale. Le savoir spécifique du médecin attirera son attention sur les conditions physiques d'un avortement, les délais, les risques, sa propre responsabilité sociale, etc. Le savoir spécifique de l'avocat attirera son attention sur le fait qu'elle est mineure, que l'avortement est illégal, etc. Comment le savoir de l'animateur de pastorale influencera-t-il la lecture qu'il fera de la situation de Julie? Plusieurs questions se posent à lui: va-t-il aborder la situation en fonction de ses

connaissances spécifiques sur le plan moral ou théologique? Par rapport à ses connaissances psychologiques va-t-il s'intéresser à l'impact psychologique d'un éventuel avortement? Va-t-il considérer que le centre de décision dans la situation devrait être la mère, Julie et son ami, ou la loi dont il se ferait le porte-parole? Par rapport à ses connaissances sur le plan socio-culturel quelles sont les conséquences des différentes solutions possibles? Connaît-il suffisamment les implications médicales ou légales de la question ou doit-il référer à un spécialiste? Et de façon plus urgente quelles sont les solutions que lui-même considère comme valides? Voilà autant de questions auxquelles un aidant professionnel ne peut échapper. Rappelons que même s'il voulait y échapper l'aidant ne pourrait se réfugier derrière l'écran de la non-directivité. S'il le fait il prend encore position sur plusieurs questions: il se compromet également en jugeant que Julie, à ses yeux, est le centre de décision le plus adéquat; s'il retient l'information qu'il a sur le plan légal, médical ou moral, c'est encore l'objet d'un choix qui consiste à se compromettre. Bref, l'aidant n'a pas le choix d'exercer ou non sa compétence professionnelle; le seul choix qu'il a est de l'exercer lucidement ou confusément. Le principe énoncé plus haut, permet de penser que plus l'aidant acceptera de se compromettre en formulant un jugement professionnel sur la question, plus il sera en mesure d'aider Julie à trouver une solution satisfaisante.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où l'aidant a répondu à la plupart des questions qu'il se pose il ne détiendra pas pour autant la réponse à la question suivante: quelle sera la solution de Julie? S'il estime dès le point de départ qu'il n'y a qu'une solution c'est qu'il ne voit plus la pertinence d'une relation d'aide: l'expertise lui suffit. L'interaction aura alors pour but de convaincre l'interlocuteur et non de l'aider à trouver une solution.

Dans le contexte d'une relation d'aide l'exercice de la compétence professionnelle n'aboutit pas à la solution mais à plusieurs hypothèses qu'il faut examiner du point de vue de l'aidé pour juger de leur pertinence respective. Le dialogue reproduit plus haut semble bien indiquer que l'aidant à qui Julie s'est adressé a effectivement opté pour une relation d'aide. Dès le point de départ, il accueille l'aidée en lui laissant le temps d'exprimer ses émotions et sans réagir immédiatement au contenu: "Je comprends que c'est un coup dur pour toi". On pourrait penser que c'est là une simple entrée en matière mais le fait qu'il la laisse pleurer pendant une minute ou deux - c'est long une minute dans ce contexte - indique sans équivoque l'importance qu'il accorde à la relation interpersonnelle.

Il y a plusieurs façons d'établir et de développer une relation interpersonnelle. Aucune méthode ni aucune technique ne semble devoir l'emporter sur les

autres. Faut-il être centré sur les émotions, refléter les sentiments, rassurer, encourager, manifester de la sympathie, être chaleureux ou empathique? Il n'y a pas de réponse simple à ces questions car la façon d'établir une relation de confiance est trop liée à la personnalité de l'aidant et de l'aidé pour qu'on puisse généraliser une méthode unique.

On peut cependant retenir trois éléments de la compétence interpersonnelle: la sécurité personnelle de l'aidant face à la situation qui lui est soumise, la perception de la compétence de l'aidé sur le plan existentiel, et la compréhension empathique.

a) La sécurité personnelle

Une distinction souvent observée entre un aidant qui réussit et celui qui échoue est la sérénité du premier face aux situations qui lui sont soumises. Une anecdote décrira cette première qualité de l'aidant au plan interpersonnel.

Le fait suivant s'est produit dans un hôpital général. Un vieux médecin ayant beaucoup d'expérience cause avec un jeune interne dont il assure la supervision. Ils reçoivent un appel d'urgence: un de leurs patients est dans un état critique et sans une intervention rapide il va probablement mourir. Le jeune médecin se lève d'un bon et se précipite en courant dans le corridor

suivi du vieux médecin qui se déplace plus lentement. Comme le trajet dure quelques minutes l'interne s'impatiente et bouscule un peu son aîné: "faites vite docteur il peut mourir d'une minute à l'autre". L'autre répond: "précisément, ce n'est pas le temps de s'affoler; continue comme ça et tu feras peut-être l'erreur qui le tuera".

Les situations que rencontre l'animateur de pastorale n'offrent pas souvent l'occasion de s'énerver physiquement mais l'énervement intérieur, la fébrilité et l'impatience à voir le problème solutionné peuvent aussi être des obstacles majeurs à une relation d'aide. Dans l'exemple cité plus haut l'aidant semble supporter la tension que crée probablement en lui la première intervention de Julie. Il accepte globalement la situation, prend le temps d'y faire face et souligne très sobrement qu'il a perçu le caractère pénible de la situation pour l'aidée. Sa compétence est manifeste lorsqu'il accepte sans fébrilité une communication non-verbale (les pleurs) chargée émotivement. Un aidant moins expérimenté aurait pu se précipiter sur le problème, le commenter de façon prématurée ou bombarder littéralement Julie de questions. Il s'agit bien sûr d'un style personnel qu'il serait imprudent de généraliser: il serait faux d'ériger en principe que l'aidant doit toujours supporter les silences; en d'autres circonstances un silence peut devenir un indice d'insécurité,

l'aidant étant complètement démuni. Au-delà du comportement l'aidant devra plutôt essayer d'intégrer à sa personnalité les techniques qu'on lui propose s'il veut développer sa compétence interpersonnelle.

Il peut sembler hasardeux de juger de l'efficacité d'une relation d'aide en fonction de la sécurité personnelle.

On pourrait penser en effet que cette sécurité on l'a, ou on ne l'a pas. Et si je ne l'ai pas est-ce que cela invalide la relation d'aide? Règle générale les questions de sécurité personnelle se posent rarement en termes de tout ou rien. Elles sont directement liées au développement de toute la personnalité et se situent sur un continuum.

L'identifiant comme un élément important de la relation d'aide, l'aidant pourra cependant devenir plus critique face aux techniques de toutes sortes qu'on lui propose et rejeter celles qui le mettent en état d'insécurité. Il arrivera aussi que le malaise ressenti face à certaines situations devienne un argument suffisant pour référer à un autre aidant. Dans les cas extrêmes où l'animateur de pastorale vivrait ce malaise dans toute situation de face à face, il aurait certes avantage à renoncer à cette partie de sa tâche, pour consacrer son temps à d'autres fonctions.

Le plus souvent, l'importance accordée à la sécurité personnelle deviendra un outil de perfectionnement. Dans la recherche d'un style personnel, cet élément sera un meilleur critère que les recherches scientifiques ayant démontré l'efficacité de telle ou telle technique. Aucune règle du type: supportez les silences, laissez pleurer l'aidé, abstenez-vous de donner des conseils, ne vaudra le bon sens d'un aidant dans le choix des techniques.

Lors d'une recherche faite il y a quelques années sur la consultation pastorale d'orientation rogérienne (1) un aidant décrivait ainsi comment il avait finalement opté pour la sécurité personnelle dans l'exercice de sa profession: "Pendant un an j'ai essayé d'être non-directif; j'écoutais, je m'interdisais de donner mes réactions personnelles, j'essayais de refléter ce que l'autre vivait... mais cela allait tellement à l'encontre de mon tempérament que je me sentais artificiel et faux. Après un an j'ai tout mis de côté ce qu'on m'avait enseigné et j'ai commencé à parler vraiment avec les personnes qui me demandaient de l'aide".

Il est évident que le principe de la sécurité ne peut à lui seul garantir l'efficacité de la relation d'aide et tout ne peut être justifié au nom de la sécurité personnelle. Il faut distinguer aussi l'insécurité

---

(1) Yves St-Arnaud, (1969), La consultation pastorale d'orientation rogérienne; Bruges: Desclée de Brouwer.

profonde, de l'insécurité temporaire qui résulte du fait que l'aidant essaie de nouvelles façons de faire. L'emploi de nouvelles techniques entraîne une insécurité temporaire du fait qu'on ne les maîtrise pas encore. Il est donc utile d'avoir un certain niveau de tolérance par rapport à ce type d'insécurité; c'est avec le temps que l'intégration pourra se faire. Les autres composantes de l'interaction entre l'aidant et l'aidé viendront compléter l'élément sécurité personnelle et donner un guide de perfectionnement plus complet par rapport à la compétence interpersonnelle.

b) La perception de la compétence de l'aidé

Un deuxième élément de la compétence interpersonnelle consiste à percevoir l'aidé comme compétent sur le plan existentiel, par rapport à tout ce qui concerne son propre développement personnel.

Une distinction a été faite plus haut entre l'expertise et la relation d'aide. L'expertise a lieu lorsqu'une situation est évaluée en fonction des seules normes objectives contenues dans le réservoir d'information spécifique de l'aidant. Par exemple, la situation de Julie qui est enceinte pourrait être soumise à différentes expertises: quelles sont les conditions favorables à un tel avortement du point de vue médical? Dans l'expertise c'est exclusivement la compétence

professionnelle qui est exercée. A la limite les mêmes questions pourraient être posées par écrit ou par un intermédiaire ou même en public. Les réponses seraient substantiellement les mêmes, qu'elles soient posées par une autre personne vivant la même situation que Julie. En somme dans l'expertise la question est traitée objectivement.

Dans une relation d'aide, toute question abordée par l'aidé est traitée du point de vue subjectif de l'aidé. L'information objective peut s'avérer utile et l'aidant la fournit également mais cette information ne peut, à elle seule, résoudre le problème particulier et unique que vit tel aidé. Comme on l'a vu plus haut, la science ne détient jamais la réponse à des questions existentielles du type: "Moi, Julie, est-ce que je dois me faire avorter? Est-ce que je peux garder mon enfant et l'élever sans être mariée? Est-ce que je vais le confier à l'adoption?"

C'est la réponse à des questions existentielles qui caractérise la relation d'aide et qui rend nécessaire l'interaction entre l'aidant et l'aidé.

La distinction entre les aspects objectifs de la question soumise par l'aidé et ses aspects subjectifs permet de comprendre ce deuxième élément de la compétence interpersonnelle de l'aidant: la perception

de la compétence de l'aidé. Si la compétence professionnelle peut se développer par des lectures et des études, la compétence interpersonnelle s'acquiert essentiellement dans l'interaction et par l'expérience. Pour que l'interaction se fasse, il est essentiel que l'aidant perçoive son interlocuteur comme compétent. Si cette condition n'existe pas, l'interaction prendra la forme d'un enseignement ou d'une directive, ce qui est tout à fait différent de la relation d'aide. La relation d'aide est une relation de type coopératif, relation qui suppose l'interaction entre deux compétences. Ici les compétences sont de deux ordres différents: celle de l'aidant est définie en fonction du réservoir d'information spécialisée, celle de l'aidé est définie en fonction de sa gouverne personnelle et de sa capacité de prendre en charge son propre devenir. Les deux sont complémentaires et c'est ce qui fait l'intérêt, et la raison d'être, d'une relation d'aide.

A première vue, il peut sembler excessif de postuler la compétence d'un aidé qui est perturbé et vient consulter précisément parce qu'il est incapable de résoudre son problème. De façon simpliste on pourrait objecter que si Julie était compétente, elle n'aurait pas besoin d'être aidée. Ce serait là une conception de la compétence qui ne cadre pas avec celle dont il est question présentement. La compétence est définie comme "une connaissance qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières". La question est donc de

savoir si Julie a la connaissance suffisante pour avoir le droit de juger et de décider. L'expert répond qu'elle n'a pas la connaissance suffisante car elle est trop impliquée émotivement. L'aidant répond "oui", elle a la compétence, car une telle décision comporte tellement d'éléments subjectifs que seul l'aidé peut évaluer pour lui les répercussions des différentes solutions que l'expert peut envisager. L'expert réfère à une connaissance objective; l'aidant réfère à une connaissance de soi. Le premier pense à la solution qui serait objectivement la meilleure; le second considère que la solution la meilleure en soi n'est pas nécessairement la meilleure pour soi. L'aidant dira souvent: "dans ce cas précis je suis d'accord pour la solution no 3 ou no 5 car elle est un moindre mal". Il a été établi plus haut que la compétence professionnelle consiste à faire un inventaire de différentes hypothèses et de différentes solutions. On a supposé que la relation d'aide s'avère nécessaire précisément parce qu'il n'y a pas une solution unique au problème soumis par l'aidé. Rappelons que l'aidant ne pourrait accompagner l'aidé vers une solution qui n'aurait pas à ses yeux un minimum de validité, sans fausser complètement la relation d'aide. Ajoutons maintenant que cette relation exige que par rapport au choix d'une solution l'aidant perçoive l'aidé comme compétent. Si, à première vue l'aidé - c'est le cas de

Julie - semble incapable d'exercer sa propre compétence, le rôle de l'aidant n'est pas de se substituer à l'aidé, mais de lui redonner la capacité de prendre ses propres décisions.

La perception de la compétence de l'aidé fait partie de la compétence interpersonnelle de l'aidant car très souvent l'aidé lui-même ne se perçoit plus comme compétent. Il a facilement tendance à s'abandonner aux directives d'une autre personne en qui il a confiance. L'aidant doit donc aller au-delà des apparences; il doit trouver des moyens de redonner à l'aidé la confiance en lui-même. Le proverbe suivant est bien connu: "Si quelqu'un a faim et si tu lui donnes un poisson tu le nourris pour la journée; mais si tu lui apprends à pêcher tu le nourris pour la vie". L'expert va au plus pressé et se contente de donner un poisson, c'est-à-dire une solution immédiate au problème. L'aidant, persuadé de la capacité fondamentale de tout être humain de gérer sa propre vie, lui apprend à pêcher; il aide l'autre à se prendre en charge à l'occasion du problème qu'il vit. Cela n'est pas simple et on ne saurait blâmer un animateur de pastorale d'aller parfois au plus pressé. Il y aurait avantage cependant à ne plus parler alors d'une relation d'aide mais d'expertise ou de directives. Si l'animateur choisit plutôt une relation d'aide il devra trouver des moyens de redonner confiance à l'aidé. Cela prend parfois l'allure d'une véritable lutte, lorsque l'aidé se sent démuni ou impuissant.

La recherche a montré que cet élément de la compétence interpersonnelle est important car si l'aidant ne peut honnêtement considérer l'aidé comme compétent, les techniques les plus raffinées de la relation d'aide s'avèrent inefficaces: elles aboutissent à une expertise déguisée. Cela est inefficace car si l'aidé se laisse séduire par la solution vers laquelle il a été dirigé de façon subtile, lorsqu'il se retrouvera seul aux prises avec le problème il sera probablement incapable de mettre en application une solution qui n'est pas la sienne. Il n'est pas rare d'entendre des aidés affirmer plus tard qu'ils ont été "manipulés" par la personne qu'ils ont consultée. Voici comment un conseiller décrivait ce qu'on peut considérer comme une expertise déguisée: "Avant d'avoir étudié la relation d'aide je résolvais la plupart des cas qui m'étaient soumis en 5 ou 10 minutes (expertise) et j'essayais ensuite de convaincre l'aidé de la pertinence de ma solution. Maintenant, ça ne me prend pas plus de temps pour trouver la solution, mais au lieu de la formuler ça me prend au moins une heure avant d'amener l'autre, par des questions et des sous-questions, à adopter cette solution. C'est plus long mais c'est plus efficace car l'aidé est convaincu que c'est lui qui a trouvé la solution". Questionné sur sa perception de la compétence de l'aidé, ce conseiller affirmait que, effectivement, l'aidé était trop impliqué émotivement pour pouvoir juger objectivement de la situation et trouver par lui-même une solution valable. Sans nier l'amélioration réelle apportée à l'expertise, il serait préfé-

rable de ne pas parler au sens strict d'une relation d'aide dans ce cas: il manque un élément essentiel: la perception de la compétence existentielle de l'aidé.

Pour qu'il y ait relation d'aide il faut donc que l'aidant soit persuadé, à priori pour ainsi dire, que le problème ne peut recevoir une solution adéquate tant que l'aidé n'exerce pas sa propre compétence. C'est l'aidé et lui seul, qui en définitive pourra juger de la pertinence pour lui des différentes solutions proposées par l'aidant. La compétence interpersonnelle de l'aidant consistera souvent à décentrer l'aidé d'une solution unique lorsqu'elle semble prématurée ou adoptée pour échapper à la tension qu'il ressent; elle consistera aussi à élargir le problème et à multiplier les pistes de recherche; elle aura pour effet d'encourager l'aidé à réagir subjectivement aux différentes composantes du problème ou de la situation.

Dans le début de dialogue cité plus haut, on remarque cet aspect de la compétence interpersonnelle lorsqu'à plusieurs reprises l'aidant cherche à connaître la réaction de l'aidée. Julie semble confrontée à deux types de solutions: celle de Jean-Louis, le père de l'enfant: "Mon ami veut que je me fasse avorter" et celle de la mère: "Elle dit qu'on doit se marier". On constate que l'aidant ne se prononce pas, pour l'instant, sur l'une de ces deux solutions, même si

on suppose qu'il l'a fait intérieurement (dans l'exercice de sa compétence professionnelle). Il ne propose pas non plus actuellement d'autres possibilités, même si on suppose qu'il en envisage d'autres. Toute son attention est mobilisée d'abord dans l'exercice de sa compétence interpersonnelle: il communique à Julie qu'il la perçoit comme compétente dans la situation: "Et toi est-ce que c'est aussi ton idée?" (A-3); "ça ne te paraît pas la solution" (A-5); "ta solution à toi qu'est-ce que c'est?" (A-6). Et lorsqu'il constate que la solution de Julie est celle de Jean-Louis il attire discrètement son attention sur ce fait: "Tu penses comme Jean-Louis..." (A-7). Il est probable que l'aidant lui-même pense alors à d'autres pistes à explorer et qu'il a des commentaires à faire sur les deux solutions dont il est présentement question, mais il diffère tout cela et continue à donner priorité à l'exercice de sa compétence interpersonnelle; n'étant pas satisfait du oui de Julie (A-8) il insiste: "Mais ton sentiment à toi c'est quoi?" (A-8)

Ce qui distingue en définitive la relation d'aide de l'expertise c'est la complémentarité des compétences professionnelle et interpersonnelle chez l'aidant. On peut généraliser ainsi cette dimension de la relation d'aide. L'exercice de la compétence professionnelle repose dans sa quasi-totalité sur des données statistiques. La solution de l'expert qui se fait sur un plan objectif signifie ordinairement que la

solution qu'il évalue comme la meilleure offre une plus grande probabilité de satisfaction que toute autre solution. Si l'expert soumet par exemple la situation de Julie à une expertise et propose de garder l'enfant cela signifierait que la recherche ou l'expérience passée ont montré que dans la grande majorité des cas c'est la solution qui offre le plus de satisfaction. Rappelons ce qui a déjà été dit que l'aidant doit ici se compromettre et assumer personnellement les résultats de son expertise.

Un autre aidant pourrait tout aussi bien affirmer avec non moins de compétence professionnelle, que la solution qui offre la plus haute probabilité de satisfaction est l'avortement. La discussion étant ouverte sur le plan objectif, l'aidant qui exerce sa compétence professionnelle se compromet subjectivement lorsqu'il privilégie telle opinion, plutôt que telle autre. Mais quelle que soit l'opinion de l'aidant sur un plan objectif, il reste que la solution résulte toujours d'une généralisation: elle relève du domaine des probabilités. L'expert s'en tient à ce niveau objectif. L'aidant pour sa part n'opte pas a priori pour la solution basée sur des statistiques. Il en tient compte mais déploie sa compétence interpersonnelle pour que l'aidé choisisse sa propre solution. Concrètement tout se passe comme si l'aidant se disait: "Il est vrai que dans la grande majorité

des cas telle solution s'est avérée la plus satisfaisante, mais ce qui m'intéresse surtout c'est de découvrir avec tel aidé si lui se retrouvera dans cette majorité ou plutôt dans la minorité des cas où cette solution s'est révélée être mauvaise. Là-dessus, je n'ai aucune réponse objective: je dois tout faire pour que l'aidé réagisse à mes informations pour en vérifier la pertinence dans sa situation".

c) La compréhension empathique

Les deux premiers éléments de la compétence interpersonnelle - la sécurité personnelle et la perception de la compétence de l'aidé - ont présenté des attitudes générales qui permettent de s'engager dans une relation d'aide qui ne deviendra pas une expertise déguisée. On peut y voir des conditions préalables à l'exercice d'une relation d'aide. Ces deux éléments ne parlent que très peu du comment. Une des raisons de l'importance accordée à ces attitudes est le danger qu'il y a à traiter du comment, sans avoir développé des critères permettant de juger des nombreuses techniques proposées aux aidants. S'interroger sur sa propre sécurité personnelle et sur sa capacité concrète de considérer l'aidé comme compétent sont des façons d'aborder la question du savoir-faire de manière critique. Il reste cependant que l'on ne peut réduire la compétence interpersonnelle à ces deux premiers éléments. Il

serait excessif de dire que l'aidant qui se sent en sécurité et qui perçoit l'aidé comme compétent provoquera automatiquement des relations d'aide efficaces. La recherche abondante sur la relation d'aide a montré que la coopération entre l'aidant et l'aidé dans la recherche d'une solution existentielle peut être grandement améliorée par l'emploi intelligent de certaines techniques. Il est impossible dans le cadre de ce document d'en faire l'inventaire et encore moins une critique. D'autant plus que dans le contexte de l'animation pastorale l'aidant ne peut transposer, sans les adapter, la plupart des techniques décrites dans les ouvrages spécialisés. Ce n'est donc pas par la lecture d'un texte que l'on peut développer un savoir-faire.

Le dernier élément de la compétence interpersonnelle décrit sous le titre de compréhension empathique propose cependant une piste qui reçoit l'accord de presque tous les spécialistes de la relation d'aide. On désigne par l'expression "compréhension empathique" ou par le terme "empathie", ce qui semble être la clef maîtresse de la technique de la relation d'aide. On pourrait affirmer qu'une fois acquises la sécurité personnelle et une perception de la compétence de l'aidé, développer sa compétence interpersonnelle c'est apprendre à devenir empathique.

Cette notion est bien connue et il ne semble pas utile d'entreprendre ici l'inventaire des nombreuses définitions qui en sont données, elles réfèrent toutes à la

capacité de l'aidant de percevoir adéquatement ce qui se passe dans l'univers subjectif de l'aidé. Quelques commentaires aideront cependant à situer la compréhension empathique dans l'ensemble du modèle de la relation d'aide professionnelle. Le schéma suivant aidera à décrire cet élément de la compétence interpersonnelle.

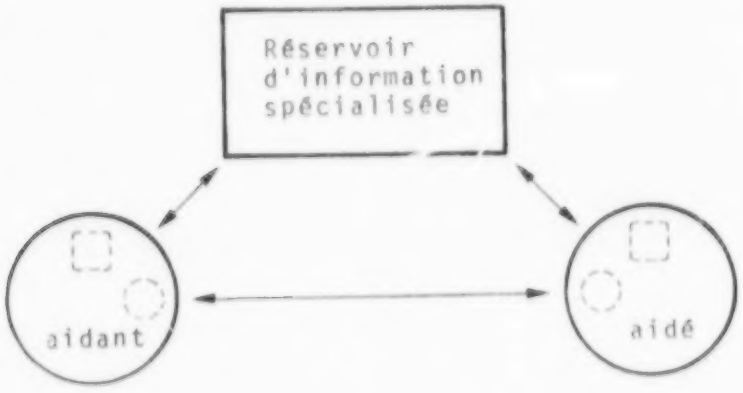

Fig. 3: Les éléments subjectifs de la relation d'aide

Ce schéma reprend celui déjà utilisé pour caractériser la relation d'aide professionnelle (figure 2) mais il ajoute aux trois ingrédients objectifs - l'aidant, l'aidé et le réservoir d'information spécialisée - quatre éléments subjectifs: la perception que l'aidant a de l'aidé; la perception que l'aidant a de l'information spécialisée; la perception que l'aidé a de l'aidant et

la perception que l'aidé a de l'information spécialisée. Ces éléments sont représentés en pointillés dans l'univers subjectif des deux interlocuteurs.

La perception que l'aidant a de l'information spécialisée et de l'aidé a déjà été traitée à l'occasion de la compétence professionnelle. On a vu que la perception de l'information spécialisée est toujours relative, ce qui oblige l'aidant à se compromettre; on a vu également comment la perception de l'aidé comme compétent est une condition de toute relation d'aide. Une fois ces conditions générales assurées le plus difficile reste à faire. Ce qu'il lui reste à faire tout au long de la relation d'aide c'est de s'assurer à chaque instant qu'il comprend correctement la perception de l'aidé: Comment l'aidé perçoit-il l'aidant? Comment l'aidé perçoit-il l'information qu'il reçoit? Comment intègre-t-il cette information dans l'examen de sa propre situation?

La compréhension empathique désigne précisément cette habileté qui permet à l'aidant de reconstituer pas à pas, ici et maintenant, ce qui se passe dans la subjectivité de l'aidé. Autant l'expert porte son attention sur les éléments objectifs de la situation, autant l'aidant porte son attention sur la signification de la situation pour l'aidé. Concrètement l'exercice de la compétence professionnelle dans une relation d'aide se fait aussi spontanément et ne requiert pratiquement pas d'énergie; c'est la préparation lointaine et l'expérience passée qui déterminent le degré de cette compétence.

On pourrait certes affirmer qu'en pratique 50% de l'énergie de l'aidant est utilisée pour comprendre sans le déformer le monde subjectif de l'aidé.

Lorsque par exemple Julie introduit le fait qu'elle est enceinte, il suffit d'un instant pour que l'aidant entrevoie toute la complexité objective du problème. Dès le départ cependant, son énergie se concentre sur le monde subjectif de l'aidée. Avant même de commencer à parler du problème, il remarque la signification émotive de la situation exprimée par les pleurs: il reflète à l'aidée qu'il a saisi cela. Pour un expert le problème est froid; pour un aidant empathique le problème est chaud. En accordant de l'importance aux résonnances émotives du problème, et en le manifestant clairement, l'aidant affirme indirectement que c'est de là que peut surgir la solution. Il le soulignera au besoin en renvoyant explicitement l'aidée à son univers subjectif: "Ton sentiment à toi qu'est-ce que c'est?" "Je sais que c'est pénible de rebrasser tout ça mais je pense que c'est comme ça qu'on peut arriver à une solution". Parfois il sera nécessaire de questionner et si, au nom d'une technique mal intégrée, l'aidant s'interdisait toute question il se priverait d'un excellent moyen d'être empathique. Il est vrai cependant que si l'aidé se sent en confiance et parle librement, les questions ne seront même pas nécessaires. Le contexte, le ton de la voix peuvent renseigner l'aidant mais il ne sera jamais trop prudent à ce sujet et aura toujours avantage à vérifier s'il a perçu

adéquatement. On décrit souvent l'empathie comme la formulation d'hypothèses que l'on demande à l'aidé de vérifier: Est-ce que j'ai bien compris...? Cette précaution permettra à l'aidant de ne pas confondre une compréhension empathique avec une interprétation. Si l'aidé ne se reconnaît pas dans la reformulation de l'aidant c'est là une preuve idéniable que l'aidant a mal perçu (même si son interprétation est juste et qu'éventuellement l'aidé confirme cette interprétation). L'empathie porte sur ce qui est vécu ici et maintenant, consciemment, par l'aidé et non sur la dynamique inconsciente.

En s'intéressant prioritairement à la perception de l'aidé, l'aidant constatera souvent que l'information spécialisée est mal comprise. Julie, questionnée sur son sentiment renseigne l'aidant sur la mauvaise utilisation qu'elle peut faire de l'information morale; par exemple: "Je sais bien que c'est mal d'avoir un enfant sans être mariée..." Pour elle l'expertise qu'elle fait en amateur, sous l'influence de sa mère probablement, est perçue comme suit: si je garde l'enfant sans me marier, je fais quelque chose que la morale réprouve. A mesure que la perception de l'aidé se précise, l'aidant devient de plus en plus apte à exercer sa compétence professionnelle en corrigeant cette perception.

Un autre avantage de la compréhension empathique est de renseigner l'aidant sur les attentes de l'aidé face à l'aidant. On a vu plus haut que très souvent l'aidé

a tendance à démissionner et à s'en remettre à l'expert. Il pourra être très explicite et demander à l'aidant: "Qu'est-ce que vous me proposez"? L'aidant empathique pourra saisir l'insécurité qui est derrière cette demande et au besoin rassurer l'aidé en lui faisant accepter de s'acheminer lentement vers une solution. Il dira par exemple: "Je comprends que tu as hâte de trouver une solution, mais honnêtement je ne sais pas encore quoi te répondre... il faudrait qu'on en parle davantage pour que nous puissions trouver une solution à partir de ce que tu vis". Encore une fois, l'utilisation inconsidérée d'une technique qui consiste à retourner systématiquement la question - "toi, qu'est-ce que t'en penses?" - peut aller à l'encontre de l'empathie et communiquer à l'aidé qu'on n'a rien compris. Très souvent l'aidé qui se fait renvoyer ainsi une question enregistre qu'il n'est vraiment pas compétent lui-même pour résoudre son problème: encore une fois, il a posé une mauvaise question... Ceci contredit le deuxième élément développé plus haut.

Il arrivera aussi très souvent que l'aidant empathique découvrira une grande méfiance chez l'aidé: il constatera parfois qu'il apparaît comme un juge aux yeux de l'aidé... Dans tous les cas il aura l'information nécessaire pour essayer de dissiper les malentendus et corriger les fausses images que l'aidé peut se faire.

Après avoir décrit sommairement ce qu'est l'empathie - habileté à percevoir adéquatement ce qui se passe dans l'univers subjectif de l'aidé - et après avoir montré son utilité dans le cadre général du modèle de la relation d'aide professionnelle, la question soulevée plus haut resurgit au sujet du développement de la compétence interpersonnelle. Même si l'écrit atteint ici ses limites, retenons que toute technique sera utile dans la mesure où elle aura comme effet de renseigner l'aidant sur le monde subjectif de l'aidé. Le reste est affaire d'expérience et d'entraînement. Le chapitre qui suit sur l'intégration des deux types de compétences, professionnelle et interpersonnelle, dans le déroulement d'une relation d'aide, apportera quelques indications supplémentaires et une façon de s'auto-évaluer dans la relation d'aide.

Les idées qui précèdent peuvent être résumées dans l'énoncé d'un deuxième principe de la relation d'aide professionnelle:

> Pour aider quelqu'un de façon professionnelle, il faut être capable d'établir une relation interpersonnelle où l'aidé se sent compétent sur le plan existentiel et impliqué dans la recherche d'une solution (compétence interpersonnelle).

CHAPITRE QUATRE:

La synthèse des compétences

Les pages qui précèdent ont permis d'énoncer deux principes complémentaires de la relation professionnelle:

1) Pour aider quelqu'un de façon professionnelle, il faut être capable objectivement et subjectivement de porter un jugement professionnel sur le problème ou la situation de l'aidé (compétence professionnelle).

2) Pour aider quelqu'un de façon professionnelle, il faut être capable d'établir une relation interpersonnelle où l'aidé se sent compétent et impliqué dans la recherche d'une solution (compétence interpersonnelle).

La formulation de ces deux principes établit la nécessité d'une coopération entre l'aidant et l'aidé. Si le professionnel est seul compétent pour résoudre le problème, on parle d'une expertise et non plus d'une relation d'aide. Si l'aidé est laissé à lui-même sans que l'aidant ne se compromettre en formulant un jugement professionnel, la situation est fausse ou on revient à la situation d'aide spontanée. On peut donc conclure de l'énoncé des deux premiers principes

que la principale caractéristique d'une relation d'aide professionnelle est la synthèse qui doit se faire entre deux types de compétences, l'une professionnelle, l'autre interpersonnelle.

Les différentes façons d'intégrer ces deux compétences concernent ce qu'on appelle les approches ou les styles personnels de l'aidant. La littérature sur la relation d'aide est abondante à ce sujet: approche directive ou non directive, approche confrontante, approche analytique, approche behaviorale, approche émotivo-rationnelle, approche fonctionnelle, approche phénoménologique-existentielle, approche expérientielle, voilà autant de termes qui réfèrent à des façons particulières de conduire une relation d'aide professionnelle. Il est impossible de décrire dans le cadre de ce document ces différentes approches, d'autant plus que cela exigerait dans chaque cas une adaptation à la situation du généraliste qu'est l'animateur de pastorale. De plus, on rencontre de moins en moins de praticiens qui s'identifient à une approche particulière: la mode étant plutôt à l'éclectisme, une façon de faire la relation d'aide où chaque aidant s'inspire de plusieurs approches différentes.

Au lieu d'entrer dans les dédales des approches et techniques, un modèle d'analyse du dialogue pastoral explicitera comment s'exercent en pratique les compétences professionnelle et interpersonnelle. Il aboutira à la présentation d'une grille permettant à un

aidant de s'enregistrer et d'analyser ses propres interventions, par rapport à sa façon personnelle d'intégrer les deux types de compétences. Deux exemples illustreront ensuite le mode d'emploi de cette grille. Enfin, une dernière section discutera de l'interaction entre l'aidé et le savoir.

a) Le modèle d'analyse

Le modèle utilisé pour analyser le dialogue pastoral est un modèle qui s'applique à toute relation professionnelle, quelle que soit la spécialité du professionnel et quel que soit le type de client. C'est pourquoi les termes professionnel et client seront utilisés de préférence aux termes aidant et aidé. L'animateur de pastorale pourra d'ailleurs transposer ce modèle et l'utiliser pour analyser d'autres situations que celle qui fait l'objet de la présente discussion. Le modèle est résumé dans un schéma (fig. 4) qui sera expliqué brièvement.

Dans ses rapports avec le client, le professionnel exerce ses compétences à travers cinq fonctions considérées comme essentielles à toute relation professionnelle: ce sont les fonctions de RECEPTEUR, d'INTERPRETE, d'EXPERT, de FACILITATEUR et de REFERENT.

La fonction de récepteur est celle qui permet au professionnel de recueillir l'information factuelle et objective de la part de son interlocuteur; que cette

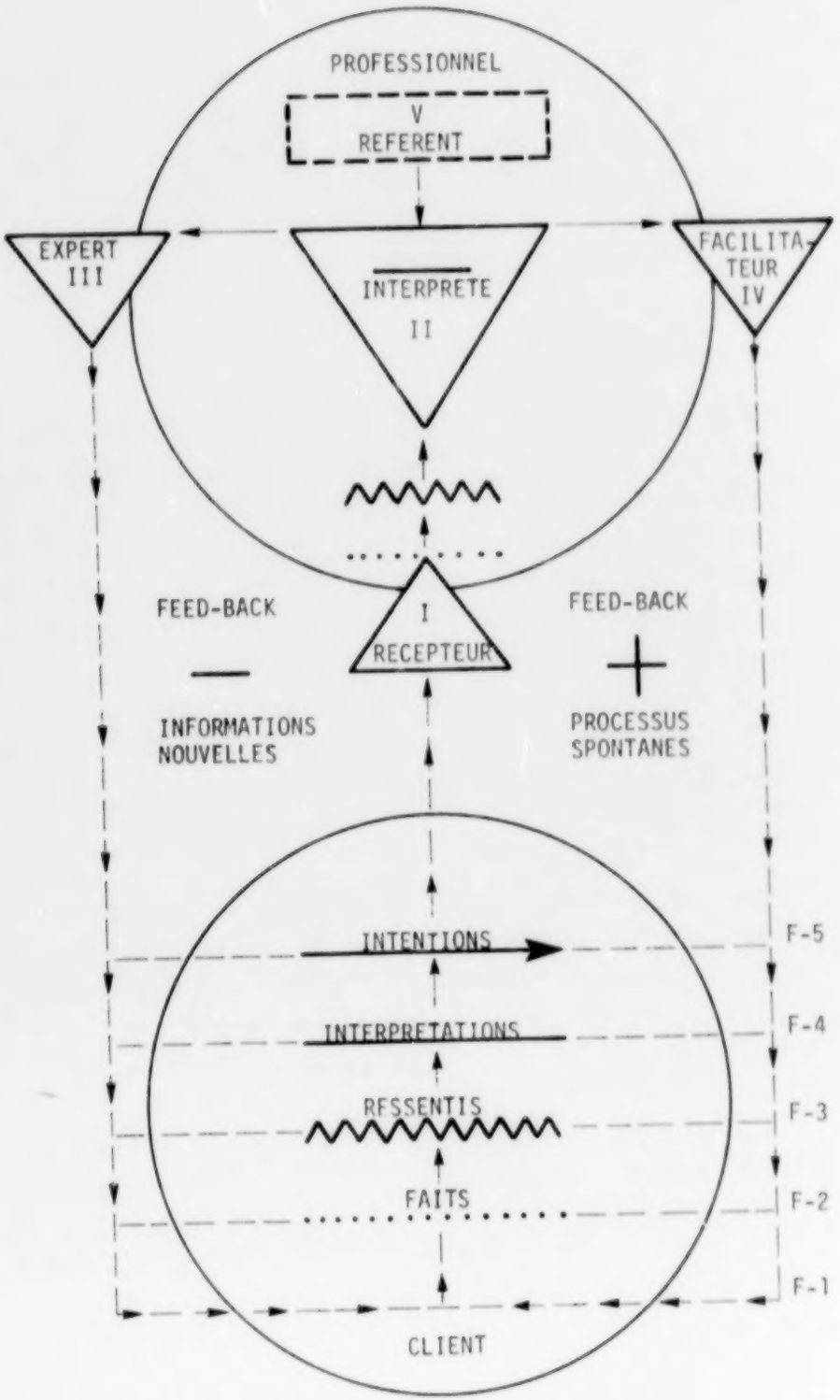

Fig. 4 Modèle d'analyse de la relation professionnelle

information soit apportée spontanément ou qu'elle soit sollicitée (par l'exercice des autres fonctions); elle doit faire l'objet d'un décodage de la part du professionnel. Dans sa fonction de récepteur, le professionnel s'efforce d'abord de dissocier les faits des interprétations courantes et des réactions de toutes sortes qui influencent la perception des faits. C'est une fonction qui permet d'entendre correctement ce que dit le bénéficiaire et de l'accueillir sans porter de jugement de valeur. On réfère souvent au savoir-être pour identifier la compétence qui permet de bien exercer cette fonction; on dit également que la qualité de la réception est directement reliées à la sécurité personnelle du professionnel.

La fonction d'interprète consiste à soumettre les faits recueillis à une interprétation de type professionnel. Elle s'oppose, le plus souvent, à une interprétation de type culturel qui reflète les normes d'un milieu spécifique. Les faits recueillis sont donc classés, organisés, analysés à l'aide de grilles spécifiques à la profession. Ces grilles peuvent aussi refléter les options personnelles du professionnel (école de pensée, approche spécifique). La fonction d'interprète réfère au savoir du professionnel; savoir qu'il utilise pour diagnostiquer, évaluer, pronostiquer, formuler des conseils ou des directives, pour diriger le processus de réflexion ou de décision du client, en fonction des objectifs de la rencontre. Sauf au tout début où le

professionnel stagiaire doit agir "by the book" faute d'expérience, il est évident que cette fonction d'interprète s'exerce spontanément sans même qu'on y pense, mais la méthode d'analyse proposée plus loin illustrera comment on peut améliorer l'exercice de cette fonction.

Les deux autres fonctions concernent le comportement verbal et non verbal du professionnel lorsqu'il interagit avec le client. En pratique, si on observe un professionnel en action (ou si le professionnel lui-même s'enregistre, pour s'entendre et s'observer objectivement par la suite), on présume que son comportement, même le plus spontané, est guidé par des intentions professionnelles. Notons que l'intention peut être explicite et clairement perçue par le professionnel, mais le plus souvent elle sera implicite et non conceptualisée par le professionnel lui-même. De toute façon, les intentions relèvent de la fonction d'interprète. Les fonctions d'expert et de facilitateur, pour leur part, permettent d'analyser comment les intentions se traduisent dans le comportement du professionnel et aussi quels en sont les effets sur le client.

La fonction d'expert consiste à fournir au client l'information utile par rapport à l'objet de la rencontre. Elle se distingue de la fonction d'interprète de la façon suivante: lorsqu'il interprète une situation, le professionnel utilise un jargon qui lui est propre.

un langage dont il a longuement fait l'apprentissage au cours de sa formation. De plus, son expérience lui permet de formuler dans sa tête un grand nombre d'hypothèses ou de pistes à explorer. Dans sa fonction d'expert, il extrait de cette masse d'informations ce qu'il juge pertinent de communiquer. Il cherche à traduire cette information dans un langage accessible au client. Quand on observe le comportement du professionnel, on peut dire qu'il exerce objectivement une fonction d'expert, lorsqu'il apporte de l'information nouvelle quelle qu'elle soit, et lorsqu'il donne une directive ou oriente le processus. Lorsqu'on se demande pourquoi il dit ou fait cela, on s'interroge sur les intentions professionnelles qui, elles, concernent la fonction d'interprète.

La fonction de facilitateur est une fonction de régulation dans la relation professionnelle. Même si le professionnel a été un excellent récepteur, même si son interprétation est très adéquate, même si, comme expert, il est très habile à communiquer l'information, le client qui est devant lui est un être unique, et nul ne peut prévoir avec certitude quelle sera sa réaction, ni comment il percevra cette information. Va-t-il comprendre ce que je veux lui dire? Va-t-il réagir positivement ou négativement? Va-t-il résister? Va-t-il accorder une importance exagérée à ce que je lui dis? Voilà autant de questions auxquelles le professionnel cherche à répondre lorsqu'il exerce sa fonction de facilitateur. Cette fonction consiste à

porter attention aux réactions subjectives du client et à faire écho à ce que je perçois en lui. Cela peut se faire par des questions directes ou simplement en reformulant ou reflétant ce que je perçois chez l'autre. Le principe sous-jacent à cette fonction est que l'information la plus pertinente sera inefficace si le client ne peut se l'approprier: en étant facilitateur, on permet au client de s'approprier l'information, et de façon plus générale, on l'aide à se prendre en charge.

La fonction de référent n'est pas directement observable mais elle est introduite dans le modèle pour désigner un type de pouvoir que le professionnel exerce sur son client, en raison des valeurs qui le guident et qu'il transmet. Le terme est utilisé en psychologie sociale pour désigner une forme de pouvoir chez la personne qui est objet d'identification. Le professionnel de la relation d'aide est souvent considéré par son client comme un référent existentiel, un modèle auquel il tend à s'identifier. Cette fonction ne se rattache à aucun comportement observable, c'est pourquoi elle est représentée dans le schéma par un rectangle en trait pointillé. Elle se manifeste à travers les interprétations et les autres fonctions. Elle ne servira pas formellement à l'analyse du dialogue professionnel, mais elle peut aider le professionnel à s'interroger sur les valeurs qu'il véhicule plus ou moins consciemment dans l'exercice de sa profession.

Dans la représentation graphique de ce modèle, les flèches indiquent comment circule l'information, dans le système constitué par la diade professionnel-client. Le professionnel apparaît ainsi comme un sous-système de traitement d'information. On peut le comparer à un bio-ordinateur: la fonction de récepteur assure l'input du sous-système, elle alimente le professionnel. La fonction d'interprète permet le traitement de l'information. Elle correspond à l'exercice d'une compétence professionnelle spécifique. Les fonctions d'expert et de facilitateur permettent d'analyser deux types d'outputs. Chacun de ces outputs crée, dans le système global, une boucle de rétroaction. L'output qui caractérise la fonction d'expert crée une boucle de rétroaction (feed-back) négatif (1) qui a pour effet de favoriser l'auto-régulation du système-client. L'output du facilitateur crée une boucle de rétroaction positif qui a pour effet d'amplifier les processus spontanés du client, sans en modifier la trajectoire.

Les processus spontanés du client sont identifiés à l'aide de quatre catégories. Par rapport à l'objet de la consultation, le client rapporte spontanément un certain nombre de faits (perceptions de ce qui se passe); il a des émotions et des sentiments, ce que

---

(1) Dans le langage de la cybernétique, les termes négatif et positif ne comportent aucun jugement de valeur et ne concernent en rien l'efficacité de l'intervention. Le bon fonctionnement du système-client exige les deux types de rétroactions.

le terme ressenti (traduction du terme anglais feeling) désigne de façon globale; il a des idées personnelles sur sa situation qu'il interprète d'une certaine façon; enfin, il a des goûts, des attentes, des projets, ce que le terme intention désignera.

b) La méthode d'auto-évaluation

Le modèle qui vient d'être décrit brièvement permettra maintenant de soumettre à une analyse empirique le dialogue qui s'établit entre le professionnel et son client.

Le dialogue est d'abord enregistré sur audio-cassettes. Il est ensuite transcrit de façon verbatim. Chacune des interventions est ensuite classée dans le tableau reproduit dans la figure 5. Ce tableau a été fait pour l'analyse spécifique d'une relation d'aide.

Pour utiliser cette grille, il suffit de répondre à chacune des questions qui suivent pour chacune des interventions du professionnel et d'indiquer par un X dans la case appropriée, la réponse qu'on propose à ces questions.

1. Est-ce que cette intervention est un comportement neutre par rapport à la dynamique expert-facilitateur? Si oui, inscrire un X dans la case qui apparaît vis-à-vis la lettre N. Le N signifie neutre et inclut

INTERVENTION NO:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
INTENTIONS PROFESSIONNELLES																						
E-5 Conseils Directives																						
E-4 Commentaires Professionnels																						
E-3 Confrontation																						
E-2 Nouvelles Informations																						
E-1 Feed-Back																						
N E U T R E																						
F-1 Verbalisations																						
F-2 Perceptions																						
F-3 Sentiments																						
F-4 Interprétations																						
F-5 Intentions																						

Fig. 5: Grille d'analyse de la relation d'aide

toutes les interventions de type oui, oui, ok, hum hum, je comprends, où le consultant adopte un comportement apparent de récepteur. Elle est considérée comme neutre car il est impossible d'inférer de façon valide quelles sont les attitudes sous-jacentes à un tel comportement.

2. Si l'intervention n'est pas neutre, elle constitue nécessairement un comportement qui entre dans l'une ou l'autre des catégories qui décrivent les fonctions d'expert ou de facilitateur. A quelle catégorie, selon vous, appartient cette intervention? La réponse à cette question détermine si le X doit apparaître dans la partie supérieure ou dans la partie inférieure du tableau. Il arrive que dans une même intervention une partie soit considérée comme une intervention d'expert et une autre comme une intervention de facilitateur. Retenez uniquement alors celle qui vous paraît la plus importante, c'est-à-dire celle qui aura le plus d'effet sur le client.

3. Si l'intervention est considérée comme l'exercice d'une fonction de facilitateur, utilisez les catégories suivantes pour essayer d'inférer l'intention professionnelle qui selon vous est à l'origine de l'intervention:

INTENTIONS PROFESSIONNELLES DU FACILITATEUR (OBJECTIFS)	EXEMPLES TYPIQUES
F-1 Obtenir une verbalisation spontanée du client (sans l'orienter sur une cible ou un processus particulier).	- Veux-tu en parler? - Qu'est-ce que tu veux dire? - Parles-en davantage... - Je suis pas certain de bien te comprendre...
F-2 Identifier adéquatement les perceptions spontanées du client (les faits tels qu'il les perçoit) sans introduire une cible spécifique.	- Qu'est-ce qui s'est passé? - As-tu un exemple de... - Quels sont les faits... - Qu'est-ce qu'il a dit exactement? - Décris-moi ce qui s'est passé...
F-3 Identifier ce que ressent spontanément le client (ses émotions, ses sentiments) sans introduire une cible spécifique.	- Quel effet ça te fait? - Qu'est-ce que tu ressens? - J'ai l'impression que... (reflet de sentiment) - Tu te sens comment? - Est-ce que ça te plaît?
F-4 Identifier les interprétations spontanées du client (ce qu'il pense) sans introduire une cible spécifique.	- Qu'est-ce que t'en penses? - Comment tu interprètes ça? - Ça veut dire quoi pour toi? - Si je comprends bien... (résumé) - C'est pas ton avis?
F-5 Identifier les désirs ou intentions spontanés du client, sans introduire une cible spécifique.	- Qu'est-ce que t'as l'intention de faire? - Qu'est-ce que t'aimerais faire? - Ton goût à toi, c'est quoi? - Si je comprends bien, t'as pas l'intention... - Que puis-je faire pour toi?

4. Si l'intervention est considérée comme l'exercice d'une fonction d'expert, on peut également la classer selon différentes catégories détaillant les intentions professionnelles de l'expert; mais comme ces catégories varient selon les professions et les rôles exercés par le professionnel, il est impossible de proposer une grille générale, comme dans le cas du facilitateur. Il faut donc dans un premier temps, déterminer ces catégories, en analysant les éléments de la compétence professionnelle spécifique du professionnel. La seconde partie de ce document devrait permettre à l'animateur de pastorale de déterminer les intentions professionnelles qui le guident dans ses relations d'aide.

   Pour les fins de l'illustration, les exemples proposés plus loin seront analysés à l'aide d'une grille provisoire empruntée à un aidant qui ne s'identifie pas comme animateur de pastorale (rappelons que le but de cette grille est de permettre l'auto-évaluation de sorte que chaque aidant aurait avantage à construire sa propre grille, à l'intérieur des limites de sa propre compétence professionnelle). La grille utilisée ici comporte cinq catégories:

   E-1 Donner un feed-back personnel au client.
   E-2 Solliciter de nouvelles données.
   E-3 Confronter l'expérience du client.
   E-4 Commenter ou évaluer professionnellement la situation du client.
   E-5 Orienter l'action (par des conseils ou des directives).

5. Il est possible enfin qu'une intervention nous paraisse impossible à classer. Dans ce cas, n'indiquez aucun X dans la colonne correspondante à cette intervention.

Pour faciliter l'utilisation de cette grille, deux exemples de dialogue pastoral seront présentés. Les deux sont des prolongements du début de dialogue, reproduit plus haut, entre Julie et un aidant. Dans le premier exemple, on verra l'aidant mettre davantage l'accent sur sa compétence professionnelle: elle se traduira dans la production d'un nombre élevé d'intervention d'expert. Dans le second exemple, on verra l'aidant alterner entre des interventions d'expert et des interventions de facilitateur ce qui indique une autre façon d'intégrer les deux types de compétences.

Pour que cette méthode soit utile, il importe cependant de se débarrasser de tout jugement de valeur et d'une survalorisation a priori de l'une ou l'autre des compétences identifiées. Dans les milieux qui ont connu l'épidémie de la non-directivité certains auront plus de difficulté à utiliser cette méthode car la compétence professionnelle restera probablement suspecte et associée au directivisme; rappelons qu'il n'est nullement question de cela, et que la compétence interpersonnelle ne peut jamais assurer à elle seule l'efficacité d'une relation d'aide professionnelle.

c) Une relation d'aide à prépondérance de compétence professionnelle

J-1 J'ai appris que j'étais enceinte, la semaine dernière... J'ai fait faire un test... Je sais pas quoi faire... (elle pleure).

A-1 Je comprend que c'est un coup dur pour toi.

J-2 (Continue à pleurer pendant une minute ou deux sans rien dire, puis) mon ami veut que je me fasse avorter.

A-2 Ton ami, c'est le père?

J-3 Oui... Il est étudiant au CEGEP... Il m'offre de l'argent et il m'a donné une adresse.

A-3 Et toi, est-ce que c'est aussi ton idée?

J-4 Je ne sais pas. Ma mère veut pas... Je lui en ai parlé... Elle dit qu'on doit se marier.

A-4 Est-ce que ton ami sait ce que ta mère en pense?

J-5 Oui... pour lui il n'en est pas question. Moi non plus je ne veux pas.

A-5 Ça ne te paraît pas la solution?

J-6 Non, je ne veux pas.

A-6 Ta solution à toi, qu'est-ce que c'est?

J-7 Je pense comme Jean-Louis... je veux me faire avorter.

A-7 Tu penses comme Jean-Louis...

J-8 Oui.

A-8 Mais ton sentiment à toi, c'est quoi?

J-9 Moi, j'ai peur... je sais que c'est défendu... et y paraît qu'on peut saigner et en mourir:

A-9 Ben écoute; si jamais tu décidais de te faire avorter, il faut que tu voies un médecin compétent pas un charlatan; avec un bon médecin, il n'y a pas de raison pour que ça aille mal.

J-10 Mais, c'est défendu...

A-10 Oui, c'est vrai que la loi l'interdit encore mais de plus en plus on se demande si cette loi-là a encore sa raison d'être; on peut penser que c'est une question de temps mais que ça va probablement changer. De toute façon, même si la loi l'interdit, faut voir dans chaque cas si la loi est le meilleur critère; tu sais la loi peut jamais tout prévoir.

J-11 Est-ce que vous pensez que je devrais me faire avorter?

A-11 J'ai pas dit ça; j'ai seulement voulu te montrer que tu voyais peut-être les choses de façon trop dramatique lorsque tu pensais à l'avortement.

J-12 Oui, je comprends.

A-12 Tu n'as pas pensé à d'autres possibilités? Il n'y a pas seulement le mariage ou l'avortement tu sais...

J-13 Non.

A-13 Et maintenant, tu vois pas d'autres façons de faire face à la situation?

J-14 Ben, si je me fais pas avorter, ça veut dire que je garde l'enfant?

A-14 Tu peux garder l'enfant jusqu'à ce qu'il naisse; mais après il y a plusieurs solutions...

J-15 Mais qu'est-ce que les gens diraient?

A-15 Est-ce que c'est vraiment important ce que les gens peuvent penser?

J-16 Ben... je sais pas...

A-16 Ecoute! Je dis pas que c'est ce qu'il faut décider mais j'aimerais ça que tu y penses. Ça se peut que ça te paraisse difficile; mais c'est une décision importante que tu dois prendre et peut-être que plus tard, tu regretterais d'avoir décidé uniquement en fonction de ce que les gens vont penser.

J-17 Vous pensez que je devrais garder l'enfant?

A-17 C'est pas facile de voir ce qui est mieux et c'est toi qui devras prendre la décision; mais je pense que cet enfant il existe et il faut quand même y penser un peu aussi.

INTERVENTION NO:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
INTENTIONS PROFESSIONNELLES																						
E-5 Conseils Directives									X							X						
E-4 Commentaires Professionnels										X				X								
E-3 Confrontation												X	X		X		X					
E-2 Nouvelles Informations																						
E-1 Feed-Back											X											
N E U T R E																						
F-1 Verbalisations																						
F-2 Perceptions		X		X																		
F-3 Sentiments	X							X														
F-4 Interprétations			X				X															
F-5 Intentions					X	X																

Fig. 6: Analyse du premier dialogue

Cet extrait de relation d'aide est simplifié et il a été retouché pour les fins de la démonstration. Il est évident que le rythme est accéléré et que l'évolution décrite exigerait plus que 17 interventions mais considérons que ces 17 interventions sont un échantillon représentatif d'une relation d'aide où les deux compétences de base sont exercées. Chacune de ces interventions a été classée selon la méthode décrite plus haut. (Rappelons que les catégories utilisées pour classer les interventions d'expert sont empruntées à un aidant dont la compétence spécifique n'est pas dans le domaine pastoral, et qu'une grille plus appropriée devrait éventuellement remplacer celle-ci). Le tableau de la figure 6 donne le résultat de cette analyse.

La caractéristique principale de ce style de relation d'aide est que l'exercice de la compétence interpersonnelle est très fréquent au début de l'entretien, alors que progressivement la compétence professionnelle prend le dessus et les interventions d'expert se multiplient. La figure 7 en dégage un profil schématique.

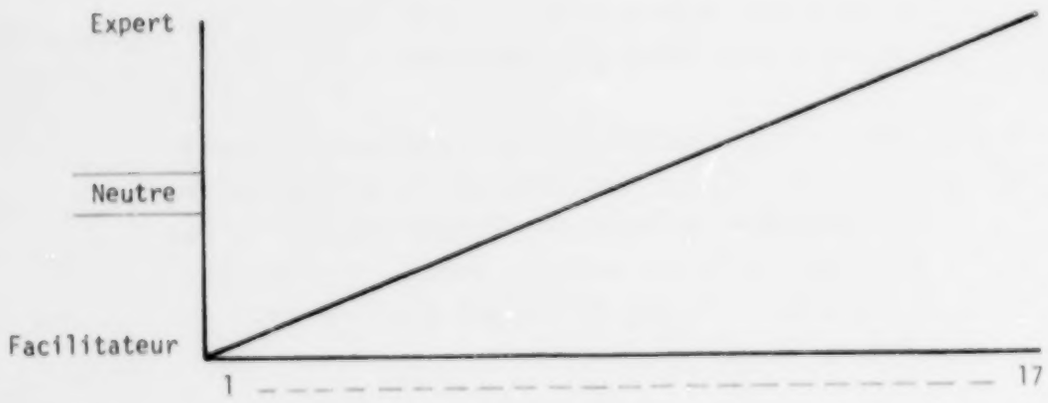

Fig. 7 Relation d'aide à prépondérance de compétence professionnelle

L'interprétation de cette courbe signifie que l'aidant utilise sa compétence interpersonnelle pour créer une relation de confiance et avoir une compréhension empathique de ce que vit l'aidée; il diffère d'abord l'exercice de sa compétence professionnelle. Puis à mesure que la relation évolue, il introduit des pistes nouvelles tout en continuant à affirmer la compétence de l'aidée concernant la décision à prendre.

d) Une relation d'aide à prépondérance de compétence interpersonnelle

Dans le second dialogue, le début de l'entrevue se déroule exactement comme dans le cas précédent mais à partir de l'intervention A-9, on voit apparaître un style différent de la part de l'aidant:

J-9 Moi j'ai peur... je sais que c'est défendu... et y paraît qu'on peut saigner et en mourir.

A-9 Tu penses à l'avortement et ça te fait peur...

J-10 Oui, j'ai une amie qui s'est fait avorter et elle a été très malade... elle a failli mourir et elle est allée à l'hôpital...

A-10 Oui, c'est possible mais c'est probablement parce qu'elle s'est adressée à quelqu'un de pas compétent. Je sais pas encore ce que tu vas décider de faire mais si jamais tu veux un avortement il est important d'aller voir quelqu'un de compétent.

J-11 J'en connais pas... L'adresse que Jean-Louis m'a donnée, c'est pas un vrai médecin...

A-11 Ben, j'crois pas que tu devrais aller là... Si jamais tu décidais de te faire avorter, je te dirai où aller.

J-12 Où?

A-12 T'aimerais pas qu'on en parle un peu plus avant de décider quoi faire?

J-13 Pourquoi?

A-13 Parce que je suis pas encore certain que c'est vraiment ta solution à toi; tantôt tu m'as dit que ta mère avait une solution, que Jean-Louis en avait une autre et que tu pensais comme Jean-Louis... mais toi, si c'était juste toi, as-tu pensé à d'autres solutions?

J-14 Vous voulez dire que je pourrais garder l'enfant? Non, c'est pas possible.

A-14 C'est pas possible...

J-15 Non, c'est pas possible.

A-15 As-tu le goût de me dire pourquoi?

J-16 Je sais que mes parents voudraient pas à moins que je me marie et ça il n'en est pas question.

A-16 Dans ton milieu familial, c'est quelque chose qui se fait pas.

J-17 Oui et d'ailleurs, c'est rien pour moi c't'enfant-là... Je l'ai pas voulu... c'est un accident. Je veux pas qu'il vive...

A-17 Bon... Là au moins j'ai l'impression que c'est toi qui parles; c'est plus Jean-Louis ou ta mère.

L'analyse de cet extrait est reproduite dans le tableau de la figure 8. On y retrouve uniquement quatre interventions classées comme des interventions d'expert.

Dans cet exemple comme dans l'autre, l'aidant manifeste clairement qu'il exerce sa compétence professionnelle pour dissiper des ambiguïtés et donner de l'information, mais il semble que son option soit plutôt d'exercer davantage sa compétence interpersonnelle. On pourrait dire que la compétence professionnelle est davantage au service de la compétence interpersonnelle, ce qui peut se représenter par le schéma de la figure 9.

INTERVENTION NO:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
INTENTIONS PROFESSIONNELLES																						
E-5 Conseils Directives										X	X											
E-4 Commentaires Professionnels													X									
E-3 Confrontation																						
E-2 Nouvelles Informations																						
E-1 Feed-Back																	X					
N E U T R E																						
F-1 Verbalisations												X			X							
F-2 Perceptions		X		X																		
F-3 Sentiments	X							X	X													
F-4 Interprétations			X				X									X						
F-5 Intentions					X	X								X								

Fig. 8: Analyse du second dialogue

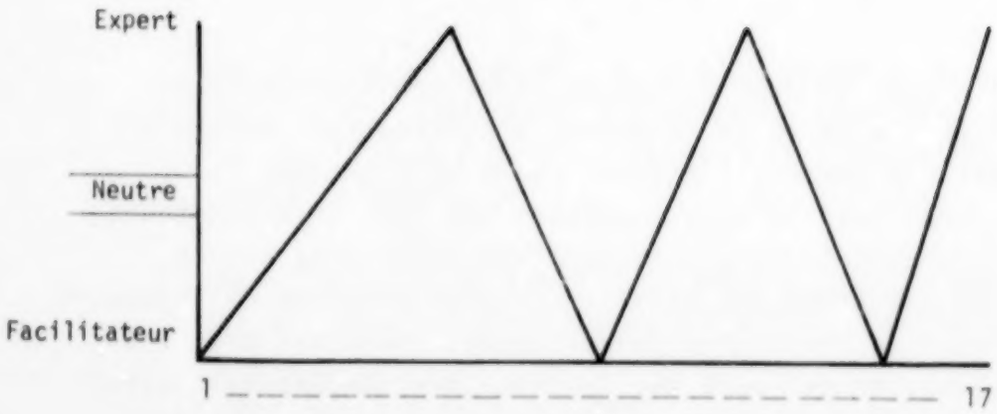

Fig. 9: Relation d'aide à prépondérance de compétence interpersonnelle

e) L'interaction entre l'aidé et le savoir

Il n'y a aucun critère objectif ou scientifique permettant d'affirmer que l'une de ces deux relations d'aide est meilleure que l'autre; ce ne peut être que matière d'opinion. Pour aider chacun à se faire une opinion, examinons les implications des deux styles qui viennent d'être décrits.

Une première constatation peut être faite concernant la solution vers laquelle on se dirige dans l'un et l'autre cas. Dans la première relation, l'aidant et l'aidée semblent s'orienter vers la solution de garder l'enfant, alors que dans la seconde, on semble s'orienter vers la solution de l'avortement. Sans préjuger de la suite des deux entretiens ni de la solution finale qui en résultera, il est certain que la différence vient surtout des choix faits par les deux aidants. En fait,

il s'agit de deux façons de concevoir l'interaction entre l'aidé et le réservoir d'informations spécialisées que connaît l'aidant. On a déjà reconnu que l'aidant est le plus compétent des deux interlocuteurs concernant le savoir objectif et que l'aidé est le plus compétent des deux sur le plan existentiel lorsqu'il s'agit de son propre comportement. Dans les deux dialogues, on retrouve une synthèse des compétences interpersonnelle et professionnelle de l'aidant. Les deux considèrent que la décision appartient à l'aidée: c'est Julie qui en définitive prendra la décision et les deux la confirment dans sa compétence. Les deux également se compromettent sur le plan professionnel en corrigeant la perception de Julie concernant les dangers d'un avortement. Mais dans leur façon d'utiliser leurs connaissances les deux aidants procèdent différemment.

Les deux utilisent leur savoir pour inviter l'aidée à explorer de nouvelles pistes mais le premier considère probablement qu'il peut orienter Julie vers une meilleure solution que celles dont elle a d'abord parlé. Sa solution n'a rien d'une expertise cependant, car elle tient compte des éléments subjectifs apportés par Julie. Il admet la possibilité de plusieurs solutions mais insiste sur celle qu'il évalue professionnellement comme la plus appropriée dans ces circonstances précises. Rien n'indique qu'il va insister au point de nier la compétence de Julie; au contraire, il la confirme dans sa capacité

de décider elle-même. Il a déjà donné un avis professionnel concernant l'avortement éventuel; il laisse entendre qu'il n'exclut pas définitivement cette solution.

Dans le deuxième exemple, l'aidant utilise aussi son savoir pour ouvrir plusieurs pistes: "as-tu pensé à d'autres possibilités?" ce qui laisse entendre clairement qu'il y en a d'autres. Contrairement au premier cependant, il s'abstient de privilégier une solution. Lorsque Julie interprète une intervention de l'aidant dans le sens d'une incitation à l'avortement et lui demande à qui s'adresser, il lui propose de ne pas décider de façon hâtive; il lui dit clairement pourquoi cette décision lui semble prématurée. Son critère: la solution ne semble pas venir de l'aidée mais des pressions que des tiers ont exercées sur elle: "Je ne suis pas encore certain que c'est vraiment ta solution".

La différence fondamentale entre ces deux styles ne réside pas au niveau des techniques ou des options différentes concernant la validité des différentes solutions; elle vient d'une conception différente de l'interaction entre l'aidée et le savoir. Dans le premier cas, on peut généraliser en disant que l'aidant se perçoit comme un interprète autorisé de ce savoir par rapport à la situation particulière de Julie; dans le second cas, il se voit comme un intermédiaire

qui se contente de fournir l'information, laissant à l'aidé le soin de se l'approprier. Rappelons que d'un point de vue théorique, il s'agit de deux excellentes relations d'aide. Si elles prêtent à discussion par rapport aux opinions respectives des aidants, et à leur façon de se compromettre professionnellement, elles sont irréprochables par rapport aux principes d'une relation d'aide. Ces principes n'excluent pas l'erreur: si à la suite de l'aide apportée dans le premier exemple, Julie choisit de garder l'enfant, personne ne peut garantir à l'avance que ce sera la meilleure solution; si au contraire, elle choisit l'avortement, personne ne peut garantir que ce sera là encore la meilleure solution. Les deux aidants doivent assumer leur responsabilité et être capables, le cas échéant, de justifier la validité des solutions qui ont été envisagées. Dans les deux cas, les aidants ont éliminé comme non valide la solution d'un avortement clandestin qui mettrait en péril la santé de Julie. Les deux ont éliminé le critère qui consisterait à faire plaisir à maman ou à Jean-Louis. Là-dessus, il se sont compromis.

Au-delà des différences de styles et de conceptions de l'interaction qu'ils favorisent entre l'aidée et le savoir, les deux aidants sont associés à la décision que prendra Julie; si elle adoptait une solution que l'aidant considère comme non valide, on pourrait parler d'un échec de la relation d'aide. Celle-ci en effet

consiste à utiliser le savoir dont l'aidant est l'interprète autorisé. Si la solution adoptée est considérée par lui comme non valide, c'est que le savoir n'a pu être utilisé de façon adéquate.

Dans les deux exemples utilisés le savoir spécifique qu'utilise l'aidant n'a pas été spécifié. Est-ce que les solutions envisagées par les deux aidants sont valides du point de vue d'un animateur de pastorale? Voilà une question que chaque animateur devra débattre à partir de son propre réservoir d'informations spécifiques. On a vu que ce réservoir est très vaste lorsqu'il s'agit d'un généraliste de la relation d'aide. En l'occurrence, l'animateur doit être en accord avec un réservoir d'informations bien particulier qui est celui de la tradition judéo-chrétienne dont il est un interprète autorisé. Que dit ce réservoir au sujet de l'avortement? La discussion ne peut être débattue ici mais les principes énoncés plus haut indiquent qu'une réponse claire à cette question augmentera la compétence professionnelle de l'animateur de pastorale et partant lui permettra d'établir une meilleure relation d'aide si jamais Julie s'adresse à lui.

La seconde section du présent document abordera précisément cette question de la relation entre l'animateur de pastorale et la tradition judéo-chrétienne comprise comme son réservoir d'informations spécifiques.

Deuxième section

La relation d'aide pastorale:

quelques bases théologiques

DEUXIEME SECTION

LA RELATION D'AIDE PASTORALE: QUELQUES BASES THEOLOGIQUES

Introduction:

Dans cette seconde section, nous tenterons de cerner ce qu'il y a de spécifique dans une relation d'aide dite pastorale.

Lorsqu'un élève se présente à l'animateur de pastorale scolaire, il n'a peut-être pas toujours d'attentes explicitement chrétiennes. Peut-être a-t-il seulement entendu dire que l'animateur est quelqu'un avec qui on peut parler sans gêne, ou qu'il est ouvert aux problèmes des jeunes ou encore qu'il est toujours disponible pour recevoir les élèves. Il se peut aussi que le problème porté par l'élève concerne directement la vie chrétienne. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'élève sait qu'il ne s'adresse pas à psychologue, à un psychothérapeute ou à un travailleur social. Il s'adresse à quelqu'un dont le rôle est identifié dans l'école comme étant celui d'animateur de pastorale. Au point de départ la relation d'aide est donc colorée par la fonction particulière de l'animateur. Si, dans plusieurs cas, l'aidé ne demande pas nécessairement un éclairage chrétien explicite, il ne sera pourtant pas étonné de voir celui-ci jaillir à un moment ou l'autre de l'entretien.

Mais cette référence à une fonction dans l'organisation scolaire demeure bien superficielle dans la spécification de la relation d'aide dite "pastorale". Certes, celle-ci ne se situe pas au-dessus, ni à côté de la relation d'aide quelle qu'elle soit, mais elle comporte des dimensions que l'on doit pouvoir identifier. En particulier, l'animateur de pastorale scolaire doit être conscient qu'il est porteur d'une interprétation de la vie, des personnes, de la société, de l'histoire et du cosmos. Cette interprétation part de Jésus de Nazareth réssuscité et y renvoie.

Nous tenterons ici de spécifier la relation d'aide pastorale en la situant par rapport -

1) à l'ouverture sur Jésus ressuscité;
2) à la re-connaissance de Jésus ressuscité;
3) à l'annonce de Jésus ressuscité.

CHAPITRE UN:

L'ouverture sur Jésus ressuscité

L'animateur de pastorale n'est pas neutre face à la personne qui sollicite son aide. A la base même de son accueil de l'autre et au coeur de sa compétence professionnelle, il a un point de vue spécifique sur l'homme et donc sur la personne qu'il rencontre. Même si, comme dans le cas de Julie qui veut se faire avorter, aucune référence n'est faite aux valeurs

évangéliques ou à Jésus ressuscité, l'aidant chrétien ne se considère pas seulement comme devant un "animal raisonnable", ou un "cas pénible", ou "un exemple de la libération sexuelle". S'il accepte de cheminer avec Julie, c'est qu'il perçoit chez elle non seulement une détresse qui la pousse vers lui, mais aussi une ouverture sur un au-delà de la situation, sur une possibilité d'existence en plénitude. Il a la conviction qu'il y a en Julie une capacité de se réaliser pleinement, même à travers des erreurs et des échecs. Et ceci n'est pas seulement une confiance béate dans les forces de la vie. Il s'agit d'une conviction fondée sur le fait que tout homme, du fait même de son existence dans l'histoire, est solidaire de Jésus de Nazareth ressuscité et qu'il est donc ouvert sur la plénitude du Dernier Adam.

1. L'homme ouvert sur Jésus ressuscité

Même si les sciences (comme la psychologie, la sociologie, la biologie, l'anthropologie, etc.) en font abstraction, il y a une vision chrétienne de l'homme. L'appel à la réalisation totale en Jésus ressuscité n'est pas le lot des seuls chrétiens; c'est un élément constitutif de tout homme. Paul l'affirme, à plusieurs reprises, mais plus particulièrement en Col. 1, 15-20 quand il dit de Jésus ressuscité qu'il est "le premier né de toute créature (...), en lui ont été créées toutes choses, dans les cieux et sur la terre (...); tout a été créé par lui et pour lui (...) Tout subsiste en lui".

On ne dépasse certainement pas le sens de ce texte en affirmant que tout homme subsiste en Jésus ressuscité. S. Léon le Grand n'hésitait pas à l'affirmer: "Tous les hommes sont crucifiés avec le Christ dans sa passion, ressuscités dans sa résurrection, placés à la droite du Père dans son ascension, mais parce que d'abord ils sont tous coengendrés avec lui dans sa naissance". (Sermon 26: PL 514, c. 223)

Il ne s'agit pas dans ces textes d'une adhésion à Jésus-Christ par un acte de foi, mais d'une solidarité antérieure liée au fait même de l'existence humaine. Certains courants d'interprétation l'ont parfois minimisée en la considérant de façon extrinséciste: on parlait "d'imputation" des mérites de Jésus-Christ. Les textes qui précèdent débordent de loin la fiction juridique: ils parlent de "subsister" et de "co-engendrer".

La notion de solidarité permet de comprendre un peu mieux cette relation avec Jésus ressuscité. Etre une personne, c'est être en interdépendance avec tous les "Tu" de l'histoire. Non seulement les philosophies, mais les psychologies découvrent que le "Je" n'existe et ne s'épanouit que dans des relations avec d'autres personnes. "La subjectivité, a-t-on dit, est intersubjectivité". Etre homme, c'est donc être solidaire de tous les hommes, passés, présents et à venir. Puisque, dans la chaîne historique des "Je", il y a eu Jésus de Nazareth, on doit dire de chaque homme qu'il est en interdépendance avec lui. De plus, en ressuscitant, Jésus ne cesse

pas d'être homme, il le devient plutôt en plénitude. Les "Je" humains sont donc en interdépendance radicale originaire non seulement avec ce que Jésus de Nazareth a été dans l'histoire, mais avec ce qu'il est devenu dans sa résurrection. Par son existence dans l'histoire chaque homme est donc ouvert sur la plénitude totale de lui-même, déjà accomplie en Jésus ressuscité.

Pour la distinguer de l'existence chrétienne, nous désignerons cette ouverture radicale orginaire par le terme de "christique". Tout homme du fait même qu'il est homme est christique.

Cette vision de l'homme comme ouvert sur un avenir de plénitude rejoint le coeur du message de Jésus de Nazareth lui-même. Quand celui-ci annonce à ses contemporains le règne de Dieu qui vient, il reprend à son compte la vieille espérance de l'Ancien Testament et des courants apocalyptiques plus récents, qui mettaient sous cette expression l'attente d'une transformation radicale des individus, de la société et du cosmos. Selon Jésus, il y a donc un avenir devant l'homme, un avenir qui a la solidité de Dieu, parce qu'il vient de Lui. Traduit en termes anthropologiques, ce message de Jésus sur le règne de Dieu signifie donc que l'homme est fondamentalement ouvert sur une plénitude individuelle, collective et cosmique.

Mais selon Jésus, le règne de Dieu n'est pas seulement à-venir, il est déjà à l'oeuvre ici maintenant. De façon cachée cependant, comme le levain dans la pâte. De la même façon, la solidarité radicale originaire avec Jésus ressuscité - l'ouverture sur une plénitude - est-elle déjà là en tout homme, en germe, de façon cachée. Qu'on le sache, qu'on le reconnaisse explicitement ou non, elle est là.

Voilà la vision fondamentale de l'aidant face à l'aidé dans une relation d'aide pastorale. Avant même de voir l'aidé comme un baptisé - dont souvent on ne sait pas s'il a assumé son baptême - on le voit comme un être christique. L'aidé n'est peut-être pas conscient de cette ouverture, ou, dans telle situation particulière, il ne s'y réfère peut-être pas explicitement. Mais si l'aidant est animateur de pastorale scolaire, il ne peut éviter cette interprétation qui est la base même du rôle qu'il joue dans l'école. Même si, dans telle relation d'aide particulière, il ne juge pas opportun de communiquer cette interprétation, il ne peut pas la nier à l'intérieur de lui-même: elle fait partie non seulement de son "réservoir d'informations", mais de la vision du monde qui oriente et son travail à l'école et sa vie personnelle.

Cette interprétation est à la base même de toute relation d'aide. Elle donne un complément de sens à la confiance fondamentale qui amène une personne à croire

qu'elle peut trouver aide chez une autre et qui convainc l'aidant que, grâce à lui, l'aidé peut faire un pas en avant. La relation d'aide implique la conviction que l'homme est toujours en avant de lui-même. Dans la relation d'aide pastorale, cette conviction porte le nom de Jésus ressuscité, plénitude de chaque homme. En principe au moins, la confiance en la réussite de la relation d'aide devrait en être renforcée, du fait que l'accomplissement de l'homme n'est pas seulement espérance utopique, mais réalité.

Parce que l'on sait l'aidé ouvert sur Jésus ressuscité, cela conduit aussi à un supplément de confiance dans la capacité de l'aidé à cheminer par lui-même. Il y a en lui une force, voilée momentanément peut-être par l'événement présent, qui le pousse vers une réalisation de lui-même. Ce n'est pas l'aidant qui donne cette force; elle fait partie de chaque homme christique. Dans le cas de Julie, dont on a parlé dans la première section, si l'aidant est chrétien, il ne mentionne peut-être pas à Julie la base de sa confiance en sa capacité de régler son problème, mais il a la ferme conviction qu'il y a en elle un "plus-qu'elle-même" qui l'habilite à trouver la meilleure solution pour elle-même.

Une autre composante de la relation d'aide - l'empathie - trouve aussi dans cette interprétation un surplus de sens. L'aidant, à travers son effort pour reconstituer pas à pas, ici et maintenant, "ce qui se passe

dans la subjectivité de l'aidé" (p.58), a la conviction de n'être pas étranger à la personne qu'il rencontre. Il se sait au contraire en communion, en relation de parenté, avec son être le plus profond, dans la participation à l'être christique. Il y a entre l'aidé et l'aidant une personne commune.

2. L'homme responsable de l'avenir ici maintenant

Dans la perspective chrétienne, être homme ce n'est pas seulement être ouvert sur un avenir de réalisation totale; c'est aussi être responsable de cet avenir ici maintenant.

En effet, dans son annonce du règne de Dieu, Jésus de Nazareth ne se contente pas de dire qu'il y a un avenir pour l'homme et qu'il est déjà à l'oeuvre dans le monde. Il presse ses auditeurs à se "convertir" au règne de Dieu. Celui-ci est donné gratuitement par Dieu, certes, mais il ne devient actif, efficace, que par l'adhésion libre de chacun dans son quotidien. Chacun est appelé à prendre la risque de l'à-venir, c'est-à-dire à miser sa vie sur l'inconnu de la nouveauté radicale. Se convertir, au sens étymologique du terme: "se détourner de" pour "se tourner vers". Prendre conscience que les jeux ne sont jamais faits et que son être vrai est toujours en avant. Non seulement en prendre conscience, mais poser les gestes conséquents: commencer à faire jaillir cet avenir

ici maintenant. Faire advenir l'avenir aujourd'hui, avec les brisures, les déchirements, les hésitations, les inquiétudes qu'implique toute nouvelle naissance.

Cette conversion au règne de Dieu - à l'avenir final de l'homme - proposée par Jésus demeure une composante de la solidarité de tout homme avec Jésus ressuscité. Par son existence dans l'histoire, tout homme est christique, c'est-à-dire ouvert sur sa réalisation plénière en Jésus ressuscité. Mais cela lui est donné en germe, comme un appel. C'est librement, en toute responsabilité, que chacun y répond. Il en va de la réalisation de l'être christique comme de la réalisation de l'être personnel. Le "Je" unique de chacun est là dès la naissance mais il ne grandit et devient lui-même que par des décisions librement consenties de relations avec les autres et avec le cosmos. Sous divers prétextes - protection de soi, lassitude, satisfaction de l'acquis, peur, etc. - on peut se refuser à ces relations. Mais il est connu que cette attitude de refus débouche sur un être rabougri. Chaque personne est responsable de sa propre croissance. Il en va de même pour l'être christique.

A partir de là, dans la relation d'aide pastorale, l'aidant a la conviction que l'aidé est responsable de son avenir ici maintenant. C'est par des décisions personnelles, libres que le bénéficiaire de la relation d'aide peut et doit se faire lui-même aujourd'hui.

Il doit faire face au risque de l'avenir, trouver le courage de faire le pas qui fera ad-venir son propre avenir. Personne d'autre ne peut le faire pour lui. Ainsi, Julie est en face d'une décision aujourd'hui, qu'elle seule peut prendre, si cette décision doit en être une de promotion de son être unique.

D'autre part, c'est en tant qu'être interpersonnel que Julie prend cette décision. L'enfant à venir est impliqué, le père de l'enfant, les parents de Julie. L'aidant lui-même devient partie prenante par la demande d'aide qui lui est faite. Pour unique et personnelle qu'elle soit, la décision de l'avenir aujourd'hui ne peut s'empêcher d'être interpersonnelle, avec toutes les contraintes et les pressions que cela comporte. Si le Christ ressuscité est la récapitulation de tous les hommes, la montée vers lui a nécessairement une dimension communautaire. L'aidant, dans sa démarche avec Julie, en est conscient et il en tient compte, tout en sachant très bien que la décision finale n'appartient qu'à elle.

3. Vers l'ouverture et la responsabilité dans un monde de faiblesse et de refus

Si le christianisme voit l'homme comme ouverture sur Jésus ressuscité, il le voit aussi en même temps comme situé dans un monde de faiblesse et de refus. Le texte de Rom. 5,12-21 proclame que le salut en

Jésus-Christ est plus fort et plus profond que le péché en Adam. Il met donc en relation dialectique deux situations de l'homme: la situation de péché en Adam et celle de salut en Jésus-Christ.

L'enfant qui naît n'arrive pas dans un monde aseptique, chimiquement pur. Dès avant sa naissance, il porte déjà le poids de son hérédité. Il n'est pas indifférent non plus qu'il naisse dans telle société plutôt que dans telle autre, dans telle famille plutôt que dans telle autre. Etre homme, c'est être sous le joug d'infinis déterminismes. Et l'ouverture sur Jésus ressuscité se vit, non pas au-dessus ni à côté de ces déterminismes, mais à travers eux.

Mais, il y a plus encore. Naître dans l'histoire, c'est naître dans un monde de refus, de péché, dans un monde qui, au lieu de tendre vers la réalisation de son ouverture en Jésus ressuscité, s'installe dans "l'absolutisation de l'acquis" (Lengsfeld). Avant même d'avoir posé un geste libre de choix personnel, l'enfant qui naît est situé dans un tel monde. Et cela le marque intérieurement. La situation est, en effet, l'ensemble des circonstances dans lesquelles quelqu'un se trouve à un certain moment. Elle est certes extérieure à l'homme. Mais elle l'affecte intérieurement en ce qu'elle détermine les objets proposés à sa liberté et les motifs qui fondent ses décisions. C'est donc marqué intérieurement par cette tendance à l'absolutisation de l'acquis que

chaque homme est appelé pourtant à se lancer sans cesse à nouveau dans l'aventure de la réalisation de lui-même, de la société et du cosmos. Car cette influence du repli et du refus n'est pas inévitablement contraignante. Selon le texte déjà cité de l'épître aux Romains, le salut en Jésus-Christ est plus fort que le péché en Adam.

Dans la relation d'aide pastorale, l'aidant doit être conscient de cette situation. D'une part, il se sait lui-même marqué par ce monde de repli et de refus. Comme tous et chacun, comme la personne qui est en face de lui, il a cautionné, pris à son compte cette attitude de l'absolutisation de l'acquis. En particulier au niveau de la vision du monde, des connaissances, des attitudes fondamentales qu'il met en oeuvre dans la relation d'aide, reste-t-il ouvert à la possibilité du jaillissement du toujours nouveau ou n'est-il pas incliné à absolutiser l'expérience acquise en la plaquant de façon plus ou moins automatique sur le "cas" qui lui est présenté? Est-il capable de débroussailler, avec l'aidé, un chemin neuf plutôt que de l'orienter sur les autoroutes déjà toutes faites? Peut-il être vraiment "récepteur" sans se déplier lui-même, sans se détourner de ... pour se tourner vers ("se convertir")? Dans le cas de Julie, par exemple, la tentation est sans doute forte pour l'aidant de procéder "by the book", en étalant ses propres principes puisés chez les auteurs

les plus reconnus aujourd'hui, qu'ils soient pour ou contre l'avortement. Ce serait sans doute beaucoup plus sécurisant pour l'aidant que de prendre le risque de la décision personnelle de Julie.

D'autre part, l'aidant est aussi conscient que l'aidé lui-même est situé dans un monde de déterminismes, de repli, de refus. Tout en tendant de tout son être vers sa plénitude, celui-ci découvre qu'il y a des "ratés", que, à certains moments, le brouillard rend la visibilité nulle et le verglas rend la chaussée glissante. A son tour l'aidé prend à son compte l'absolutisation de l'acquis, ou il est tenté de le faire. En deçà de toute conscience de culpabilité morale, l'aidé perçoit que sa vie ne tourne pas rond et il cherche une main amicale qui l'aidera à rester debout sur la route glissante. L'aidant n'a pas à faire de longues théories sur le "péché originel" pour que l'aidé se sente prisonnier d'un monde cassé. Celui-ci sait déjà d'expérience que, comme le disait le théologien américain Ray Hart, "you can count on man to be a bastard".

Mais l'aidé perçoit, explicitement ou implicitement, que, avec l'aidant, il peut se retrouver sur la voie de lui-même. L'aidant en a aussi la conviction, parce que le salut en Jésus-Christ est plus fort que le péché. Même s'il ne juge pas nécessaire de transmettre explicitement son interprétation, l'aidant mise sur cet élan irrépressible qui, plus fort que les échecs et les refus,

pousse l'aidé au-delà de lui-même. Le problème pour lui est d'amener l'aidé à retrouver ce dynamisme d'accomplissement alors qu'il paraît avoir momentanément disparu de sa vie. Ainsi, dans le cas de Julie, l'aidant sait qu'elle porte toujours en elle cette ouverture sur une plénitude d'elle-même - sur un avenir. Comme il sait que celui-ci n'adviendra que pour autant que Julie prendra elle-même sa décision aujourd'hui. Mais les replis et les refus de Julie, comme ceux des acteurs du drame, peuvent obnubiler le jugement de celle-ci et la contraindre à une décision qui ne serait pas vraiment la sienne. Le rôle de l'aidant pastoral n'est-il pas alors de garder allumée cette lumière qu'il sait inéteignable? d'aider Julie à repérer ce qui est tendance au repli et au refus en elle-même et dans les avis de ceux qui sont impliqués? Par exemple:

- Selon toi, qu'est-ce qui pousse Jean-Louis à te conseiller l'avortement?

- Ta mère a-t-elle dit pourquoi elle opte pour la solution de votre mariage?

- Qu'est-ce qui t'amène, toi, à songer à l'avortement plutôt qu'au mariage ou à une autre solution possible?

L'aidant contribue ainsi à alléger un peu le poids de refus et de repli qui pèse sur la décision de Julie en lui faisant retrouver, de façon encore implicite, ce qu'il sait être la force d'accomplissement de Jésus ressuscité.

Conclusion

Au coeur même de la relation d'aide réalisée par l'animateur de pastorale, il y a donc un point de vue bien spécifique sur l'homme, une interprétation de l'existence humaine. Tout homme est à la fois un être christique, ouvert sur Jésus ressuscité, responsable de son avenir ici maintenant, et en même temps situé dans un monde de refus dont il porte tout le poids, mais qu'il peut vaincre en Jésus-Christ.

A ce stade-ci de notre réflexion, nous avons présenté l'aidant pastoral comme ne communiquant pas explicitement son interprétation à l'aidé. On peut se demander à juste titre s'il s'agit là d'une relation d'aide pastorale ou même chrétienne, puisqu'aucune référence directe à Jésus-Christ n'y est faite. Nous tenterons de répondre à cette question de façon plus élaborée dans le dernier chapitre. Mais, à partir des principes énoncés sur la solidarité de tous les hommes en Jésus ressuscité, il paraît possible d'affirmer que, dans toute rencontre humaine, même sans qu'on le nomme explicitement, il y a rencontre de Jésus ressuscité. Cependant, puisqu'on est ici au niveau du non-dit et que le mot "chrétien" sera réservé dans le chapitre suivant au niveau de l'identification explicite de Jésus-Christ, nous qualifions la relation d'aide dont il a été question ici de relation d'aide "christique".

CHAPITRE DEUX:

La re-reconnaissance de Jésus ressuscité

L'animateur de pastorale scolaire peut-il ou doit-il se contenter de se situer à ce niveau de la relation d'aide christique? Certes, la définition de la tâche emploie des mots assez neutres: "counseling religieux ou moral" (voir p. 9). Mais, on constate aussi que l'animateur de pastorale "reçoit des demandes d'aide généralement de personnes qui l'ont connu dans l'exercice de ses autres fonctions dans l'école" (voir p. 11). Or, jusqu'ici, dans les écoles du Québec, l'animateur de pastorale est identifié comme un animateur "chrétien" de pastorale. Ceux qui demandent son aide savent donc, au moins confusément, à quelle enseigne ils s'adressent et s'attendent à une aide qui ne sera pas exempte des options fondamentales du christianisme.

D'autre part, on peut aussi présupposer que l'animateur a lui-même choisi d'être animateur chrétien de pastorale scolaire. Cela implique l'intention d'un partage de sa propre foi. Sans quoi il ne serait pas là ou se présenterait à l'école sous une autre étiquette. Mais il s'agit là de circonstances qui font que la relation d'aide s'auréole de l'épithète "chrétienne". Il peut arriver aussi qu'un élève ou un professeur recherche une aide qui concerne directement l'orientation chrétienne de sa vie. Plus fondamentalement encore, c'est l'option chrétienne de l'aidant qui le met sur la voie d'une autre dimension de la relation d'aide.

1. Etre chrétien, c'est re-connaître la vocation christique de l'homme

a) Nécessité de l'identification ou de la reconnaissance

Dire de quelqu'un qu'il est "christique", c'est affirmer qu'il est en situation d'ouverture radicale originaire sur Jésus de Nazareth ressuscité. Mais ceci n'est encore qu'un germe qui doit croître. Quelqu'un ne devient vraiment lui-même que lorsque, peu à peu, il arrive à se nommer, à identifier son originalité propre, à se "re-connaître". Puisque la vocation christique fait partie d'un être ainsi constitué, il est normal, que celui-ci arrive à l'identifier explicitement, à lui donner son nom véritable: Jésus de Nazareth ressuscité. Le nom de chrétien exige cette identification. Il n'y a pas - contrairement à une formule naguère à la mode - de "chrétien anonyme". Cette expression, comme l'a bien noté Hans Kung (1), est une "contradictio in adjecto". Etre chrétien, c'est d'abord mettre le nom de Jésus-Christ sur le fond de soi-même, sur les aspirations jamais éteintes à une réalisation totale de soi, à l'amour absolu, à la justice pour tous, à la fraternité universelle, etc.

---

(1) Hans Kung, Etre chrétien, Paris, Seuil, 1978, p.136

Dans la relation d'aide pastorale, l'aidant se présente comme quelqu'un qui a fait cette identification, cette re-connaissance. Il n'est ni athée, ni bouddhiste, ni humaniste; il est chrétien. Même si, dans l'accomplissement de ses autres tâches, l'animateur de pastorale scolaire est peut-être parfois considéré par le personnel de l'école comme le "brave type" auquel on peut avoir recours pour toutes les activités d'animation dans l'école, il n'en demeure pas moins fondamentalement celui qui représente dans l'école "l'homme de la re connaissance chrétienne". Et il a la conviction que cette tâche n'amène pas à une activité marginale, encore moins à une aliénation; elle vise la réalisation la plus fondamentale de toute personne humaine. Etre chrétien, ce n'est pas superposer artificiellement sur soi un "autre monde"; c'est reconnaître ce qu'il y a de plus profond en soi. Malgré les interprétations que l'on fait souvent de lui et de sa fonction, l'animateur de pastorale scolaire n'est pas un marginal dans le milieu éducatif. Lui aussi, par le biais qui lui est propre, participe à la promotion de l'homme total. Il n'a donc pas à voiler son étiquette, à tenter de faire oublier la spécificité de sa fonction, même dans la relation d'aide. Cela ne risquerait-il pas d'ailleurs de devenir de la fausse représentation?

Celui qui se présente à l'animateur de pastorale pour demander son aide est lui aussi engagé dans le processus d'identification ou de reconnaissance

de son être le plus profond. Qu'il le sache ou non, qu'il le refuse même avec plus ou moins de vigueur, il est solidaire de Jésus ressuscité. Au Québec, il est même à peu près certainement baptisé, a très probablement suivi les cours de catéchèse, ou au moins il est marqué par la tradition chrétienne de l'Occident. Il n'ignore donc pas totalement le monde auquel se réfère celui dont il sollicite l'aide. Peut-être même souhaite-t-il confusément s'y confronter. Par exemple, sous-jacent à une question sur le sens de la vie, n'y a-t-il pas le vague désir de participer à celui de l'aidant?

- "Je ne me comprends pas; ma vie n'a plus de sens; cela ne tourne pas rond dans ma tête".

- Quand tu dis que ça ne tourne pas rond, penses-tu à un fait particulier?

- Je pense à la vie en général, à ma vie dans une "boîte" où je ne suis pas heureux, où j'ai l'impression d'être un numéro, un robot...

- Et tu as l'impression qu'il n'y a pas d'issue?

- Il y en a peut-être une. Je ne sais pas. On rencontre parfois des gens qui ont l'air bien dans leur peau, qui paraissent savoir où ils vont.

- Tu as rencontré des personnes comme ça...

- Pas souvent. Mais il y en a... On a l'impression que vous, par exemple, vous avez trouvé un sens à votre vie.

- Tu me perçois comme quelqu'un qui a trouvé un sens à sa vie...

- Vous paraissez savoir où vous allez.

- C'est vrai. Je vais vers quelqu'un. Je suis chrétien. Tu le sais. J'ai trouvé en Jésus de Nazareth ressuscité qu'il y a toujours un avenir pour moi...

Condensé pour les besoins du texte, ce dialogue laisse pourtant percevoir ce que peut être une première amorce d'identification ou de re-connaissance de Jésus ressuscité.

b) <u>La re-connaissance suppose l'annonce</u>

C'est surtout dans la rencontre de l'autre qu'une personne découvre peu à peu son véritable nom qu'elle arrive progressivement à se reconnaître. Il faut la rencontre d'un "tu" pour que le "je" émerge peu à peu à la conscience de son unicité.

Il en va de même pour la reconnaissance de Jésus ressuscité comme source et fin de l'être personnel. Il faut qu'il soit annoncé pour qu'on le reconnaisse comme sens de sa propre existence. La foi de chaque chrétien repose sur l'annonce de Jésus-Christ faite par les générations antérieures de croyants à partir des premiers témoins de la résurrection. Il n'y a donc pas de foi solitaire. La reconnaissance personnelle de Jésus ressuscité passe nécessairement par la rencontre de ceux qui l'ont déjà identifié et reconnu. Paul l'avait bien compris, quand il disait: "Prêcher l'Evangile (...) est une nécessité qui m'incombe. Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile!" (1 Cor. 9, 16)

L'animateur de pastorale scolaire se sait donc responsable de la re-connaissance auprès de ceux qui viennent à lui. C'est la raison même de sa fonction. Mais, plus fondamentalement, c'est en tant même que chrétien qu'il sait la nécessité de l'annonce pour l'accession à la re-connaissance. Et cette nécessité ne s'estompe pas dans la relation d'aide. Par sa propre expérience de la vie chrétienne, mais aussi par les qualifications universitaires que l'employeur exige de lui, l'animateur de pastorale apparaît au bénéficiaire comme un "expert" en christianisme. Il est celui qui est qualifié pour guider sur la voie de l'identification et de la re-connaissance de Jésus-Christ. De fait, il est officiellement le

"préposé" à la re-connaissance. Celle-ci comporte certes des niveaux et son annonce est soumise aux lois de la pédagogie la plus élémentaire, mais celle-ci saurait-elle être totalement absente d'une relation d'aide de type pastoral? Tout en respectant le cheminement de chacun, en particulier dans la relation d'aide, faut-il s'abstenir de nommer celui qui est la source de plénitude personnelle de chacun?

Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur cette question dans le dernier chapitre.

c) <u>La re-connaissance implique aussi une absence d'auto-suffisance</u>

La reconnaissance de Jésus ressuscité comme fondement de l'existence personnelle implique comme attitude préalable que quelqu'un se reconnaisse comme ouvert, en attente, non achevé. Sinon comment pourrait-on accepter de mettre le nom d'un autre sur le fond de soi?

Or, dans le geste même de demande d'aide, il y a cette attitude d'ouverture, d'attente. La personne qui se présente est en quête d'elle-même et d'un plus qu'elle-même. En scrutant avec elle le sens de sa démarche, on peut facilement et avec avantage arriver à la prise de conscience de cette situation

fondamentale d'attente. Tout en jetant une lumière nouvelle sur le sens profond de la démarche en cours, cette prise de conscience devient le sillon dans lequel pourra germer l'interprétation chrétienne portée par l'aidant: l'invitation à la reconnaissance de Jésus ressuscité.

- "Je suis venu vous voir parce que je voulais parler à quelqu'un..."

- Tu sens le besoin de parler à quelqu'un...

- Oui, et d'entendre quelqu'un me parler. J'attends toujours que les autres me parlent.

- Tu attends...

- Oui, on passe sa vie à attendre. On attend l'autobus. On attend la fin d'un cours, la fin d'un trimestre. On attend un ami. On attend une parole de ses parents, on attend l'amour...

- Mais dois-tu passer ta vie à attendre?...

- Je crois qu'exister c'est être une attente.

- Quand tu viens me voir, tu attends quelque chose de moi?

- Une parole... Quelqu'un.

- Je crois que tu as raison. Le seul fait que tu sois là et que je sois là montre que nous sommes, au fond de nous-mêmes, attente.

- Je me demande pourquoi nous sommes bâtis ainsi, car c'est fatigant d'attendre.

- Sartre lui-même constate que "l'homme est essentiellement désir d'être Dieu". Tu peux traduire: "attente" d'être Dieu. Pour lui, cette attente est absurde...

- Et pour vous?

- Pour moi, cette attente a un sens: elle est la manifestation en Jésus ressuscité de mon ouverture sur une réalisation totale de moi-même.

2. <u>Etre chrétien, c'est engager sa vie sur cette re-connaissance de la vocation christique de l'homme</u>

a) <u>Re-connaître = naître de nouveau avec</u>

La reconnaissance de Jésus ressuscité comme fond de soi-même n'est pas une simple identification intellectuelle. Il s'agit d'une connaissance globale

et vitale, qui engage tout l'être. Une reconnaissance au sens étymologique du mot: "naître-de nouveau-avec". Reconnaître, c'est naître avec une nouvelle dimension de soi. Une re-connaissance très proche de la connaissance telle que comprise par l'homme de la Bible, pour qui "connaître" quelqu'un c'est s'engager avec lui dans une relation interpersonnelle. Par exemple, connaître Dieu, ce n'est pas avoir des connaissances intellectuelles sur son existence et sur sa nature, mais être engagé dans une alliance avec lui. On pourrait dire encore - en n'insistant pas trop sur l'exégèse du texte - qu'il s'agit d'une nouvelle naissance qui ressemble à celle dont parle Jean: "... à moins de naître d'en-haut, nul ne peut voir le Royaume de Dieu" (Jn 3, 3). Si "l'en-haut" dont parle Jean est Jésus ressuscité, on peut comprendre ainsi le texte: "à moins de naître au fond de soi (Jésus ressuscité), nul ne peut voir (entrer dans) sa plénitude personnelle. La nouvelle naissance dont on parle ici correspondrait à la "conversion" à laquelle Jésus de Nazareth appelait ses contemporains. Il les invitait non seulement à adhérer intellectuellement à son message sur le règne de Dieu qui vient, mais à "se détourner de, pour se tourner vers". Donc à un retournement global et vital vers la nouveauté radicale du règne de Dieu.

Dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire est donc en face de quelqu'un qui n'est pas seulement en quête d'une vérité abstraite ou nominale

sur le fond de lui-même, mais qui est engagé dans un processus ininterrompu de nouvelle naissance. Or, si chaque naissance biologique est unique - les sages-femmes le savent bien -, est unique aussi chaque nouvelle naissance à soi-même. Avec tous les problèmes et toutes les approximations qu'engendre l'unicité. Le rôle de l'aidant peut se comparer ici en quelque sorte à celui de la sage-femme. Rôle que la psychologie qualifierait de rôle de facilitateur. Aider quelqu'un à naître de nouveau, ou mieux, aider quelqu'un à naître nouveau, à travers les problèmes et les approximations de son unicité. Dans le cas précis de la relation d'aide pastorale, cela veut dire aider quelqu'un à naître de nouveau, dans son unicité, en Jésus de Nazareth ressuscité qui est le fond de lui-même. En d'autres mots, aider quelqu'un, dans tel moment précis, à découvrir dans quelle direction il doit engager sa vie pour que le processus de la nouvelle naissance se poursuive.

Ici, "l'expert" ne peut plus puiser dans le fonds de son bagage intellectuel. Il n'est "expert" qu'au niveau de "celui qui a fait l'expérience" de cette nouvelle naissance. Conscient qu'il n'y a pas de naissance stéréotypée, il ne peut qu'accompagner, faciliter, en essayant de découvrir avec l'autre où se trouve le nouveau premier souffle au monde nouveau.

b) Reconnaître sa vocation christique, c'est donc naître de nouveau avec soi, avec les autres et avec le cosmos

Reconnaître Jésus ressuscité, c'est donc naître de nouveau avec un dynamisme vital personnel que l'on a identifié, et donc s'engager librement dans un devenir et une croissance qui n'auront de terme que dans la résurrection.

Loin d'orienter quelqu'un sur une voie de garage ou une voie sans issue - une voie d'aliénation - la démarche de re-connaissance de Jésus ressuscité oriente vers une nouvelle naissance avec soi-même. On sait les réticences, dans plusieurs couches de notre société, à reconnaître Jésus de Nazareth ressuscité. On sait aussi la crainte des jeunes de se voir imposer des carcans idéologiques et sociaux façonnés par les adultes. Dans la relation d'aide, l'agent de pastorale scolaire en est conscient. Aussi, par crainte d'être identifié à l'oppresseur, hésite-t-il, parfois, à dévoiler son option chrétienne et à se présenter comme le facilitateur de la nouvelle naissance. Peut-être doit-il redécouvrir pour lui-même d'abord que l'adhésion vitale à Jésus ressuscité n'est pas une aliénation préfabriquée. Il pourra alors, dans l'éblouissement de la découverte d'un nouveau moi auquel il naît, aider l'autre à avoir le goût de re-naître aux splendeurs insoupçonnées de son être le plus profond. Il s'agit ici d'un partage vital, qui échappe à toute recette théologique, pastorale ou psychologique.

Cette nouvelle naissance avec soi-même risque de paraître très intimiste et individualiste dans un monde de plus en plus conscient des implications sociales de chaque option personnelle. Les jeunes en particulier, sont très sensibles aux répercussions de leurs prises de position. Or naître de nouveau à Jésus ressuscité, c'est aussi naître de nouveau avec les autres. Si Jésus ressuscité est le fond non seulement de chaque chrétien, mais de tout homme, la nouvelle naissance avec soi-même débouche nécessairement sur une nouvelle naissance avec les autres, en tant qu'individus et en tant que société.

L'animateur de pastorale scolaire en est conscient et, dans la relation d'aide, il dévoile, le moment venu, la dimension sociale de la re-connaissance de Jésus ressuscité. Dans un monde d'échecs et de conflits, dans un monde cassé par les refus de chacun, où l'horizon semble bouché, il fait jaillir l'espoir d'un monde nouveau, totalement transformé, par l'action de Dieu qui vient certes, mais à travers les décisions libres d'hommes qui reconnaissent Jésus ressuscité comme le roc inébranlé par les secousses de l'aventure des hommes.

- Je n'ai pas le goût de devenir adulte. La société qu'ils ont bâtie est cinglée, pourrie. L'argent, le travail, les guerres, la vieillesse...

- Tu en as marre. Tu t'inquiètes...

- J'ai mon voyage. Ils font le monde dans lequel nous vivons et nous allons vivre. Et tout va de travers. Les parents se bagarrent, sortent chacun de leur côté, regrettent de nous avoir faits... Les gouvernements changent et ça ne change rien de rien. Une société de fous...

- Tu ne crois pas à l'avenir de la société?

- Et vous?

- Malgré tout, j'espère toujours.

- Pourquoi?

- Oh! Je ne suis pas naïf. Comme toi, je fais l'expérience de vivre dans un monde cassé. Mais je sais que, en moi, en toi, en chaque homme, il y a une force d'amour, de fraternité, de justice, qui s'appelle Jésus ressuscité...

- Et cela a donné quoi jusqu'ici?

- Cela a donné ce que nous en avons fait. Car, nous chrétiens, qui prétendons connaître Jésus ressuscité, devons être les constructeurs de l'homme nouveau et de la société nouvelle. Certes, les germes sont là en chaque homme; mais nous ne sommes pas des robots; chacun doit décider librement d'être pour l'autre, avec l'autre, de laisser exploser les forces d'unité qui sont en chaque homme. As-tu le goût d'exploser avec moi, avec les autres?

Naître de nouveau avec soi-même, c'est aussi naître de nouveau avec le cosmos. S. Paul dit en effet que "en lui tout subsiste". Pas seulement tout homme, mais tout. La re-connaissance implique donc une nouvelle naissance avec la matière. Une dimension du christianisme, avouons-le, qui a souvent été laissée pour compte et même mise en suspicion. Pensons seulement à certaines réactions face à la science. Pourtant Paul, dans le texte déjà cité, parle des "choses" visibles et invisibles, qui ont été créées en lui et pour lui (Jésus ressuscité). Etre chrétien, devenir l'homme de la re-connaissance, c'est aussi naître à une nouvelle relation avec le cosmos. C'est découvrir que, en adhérant à Jésus ressuscité, on découvre que l'on ne se contente pas d'être dans le monde des choses, mais que l'on est chargé de transformer cet environnement cosmique. Déjà, dans le jardin d'Eden, Adam est vu comme responsable de la transformation de la nature. Dans les descriptions du monde à venir, lors de l'instauration du règne de Dieu, le Deutéro-Isaïe entrevoit un monde totalement transformé ou "la vache couche avec le lion, l'enfant joue sur le trou de la vipère", un monde où les contraires se rencontrent. En annonçant le règne de Dieu, Jésus de Nazareth reprend à son compte ces descriptions paradisiaques (Mtt. 11,4-6). Mais, il affirme que ce monde totalement transformé n'advient que pour autant que l'homme se "convertit".

c'est-à-dire qu'il décide de prendre les décisions qui font advenir ce monde nouveau ici maintenant. D'une part, le règne de Dieu vient - il est gratuit - mais, d'autre part, il vient à la condition que l'homme d'ici maintenant se tourne vers lui, c'est-à-dire qu'il pose les gestes inédits qui font advenir une nouvelle relation entre le monde et le cosmos.

Dans une relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire se trouve sans doute souvent en face de jeunes qui se posent la question de leur insertion comme chrétiens dans le monde scientifique. Laissons de côté les questions de type purement informationnel sur la concordance ou la discordance entre les récits de création de la Genèse et les thèses évolutionnistes, pour imaginer une conversation plus existentielle:

- Je suis chrétien pratiquant et mes convictions sont profondes. D'autre part, je suis fasciné par la science: je rêve même d'une carrière de chercheur. Mais j'ai peur de perdre la foi en m'orientant dans ce domaine. On dit qu'il y a contradiction entre la sicence et la foi.

- Tu as peur de perdre la foi en t'orientant dans une carrière scientifique...

- La science et l'athéisme vont de pair.

- Tu crois à quoi exactement?

- Je crois en Jésus ressuscité.

- Et cela contredit l'orientation vers une carrière scientifique? Cela veut dire quoi, pour toi, croire en Jésus ressuscité?

- Cela veut dire ne pas essayer de comprendre des choses dont on n'a pas de preuve, mais qui nous font vivre.

- As-tu lu S. Paul dans son épître aux Colossiens?

- Etc.

On le voit, ici, l'aidant joue davantage le rôle d'expert. Il s'agit pour lui de clarifier pour un jeune chrétien la relation entre le chrétien et la science. Mais, comme facilitateur, il aura à faire expériencier d'abord à ce jeune sa responsabilité immédiate dans la transformation du cosmos, ne serait-ce que par un intérêt dans ses travaux de laboratoire, avec comme toile de fond la présence cosmique de Jésus ressuscité.

3. Etre chrétien, c'est être responsable auprès des autres de la vocation christique de l'homme.

Etre chrétien ce n'est pas d'abord avoir le privilège exclusif du salut, mais être responsable du jaillissement de ce salut dans le monde. C'est donc être responsable de l'éveil de l'autre à sa propre re-connaissance en Jésus ressuscité, conscient que notre propre re-connaissance dépend de celle des autres.

Dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale se perçoit donc comme responsable de la re-connaissance de son interlocuteur. Il n'est pas neutre devant l'aidé. La reconnaissance de l'aidé est liée à la sienne. La question existentielle de l'aidé est la sienne et elle est celle d'une communauté, d'une société et du monde. Aider quelqu'un à se re-connaître, c'est s'aider soi-même et aider la communauté ecclésiale, la communauté humaine. L'aidé, qui cherche à naître de nouveau avec lui-même, cherche aussi, sans le savoir peut-être, à naître avec l'aidant et avec les autres. L'aidant doit en être conscient; il est donc interpellé à sortir de lui-même pour naître avec l'autre. Il s'agit là d'un moment privilégié de la prise de conscience de la responsabilité sociale de chacun, qui n'origine pas

seulement de la condition interpersonnelle de chacun, mais de la situation de tout homme en Jésus de Nazareth ressuscité, qu'il faut actualiser dans les gestes concrets.

Or, dans notre société, on constate une ambivalence à ce sujet. D'une part, on est conscient de la nécessité de l'engagement avec les autres pour transformer la société; d'autre part, on craint de se faire avaler - de se détruire personnellement - par tous les mouvements qui sollicitent le bénévolat de chacun. C'est la tension expérienciée par chacun entre la personnalisation et la scolarisation. Or cette tension est résolue en Jésus ressuscité, devenu à la fois totalement lui-même et totalement l'homme-avec-les autres. Dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire est parfois en face de situations où il peut dévoiler que la responsabilité sociale, vue au plan chrétien, n'est pas une voie vers l'aliénation d'une part et qu'elle fait partie de la décision pour Jésus-Christ d'autre part. Par exemple, face à cet enseignant qui se demande jusqu'où il doit s'engager dans les activités de l'école, auprès des élèves et dans le mouvement syndical.

Enseignant: Tu sais, Paul, je me demande si toutes mes activités parascolaires ont un sens. Ce serait tellement facile de retourner à ma petite vie de célibataire qui ne veut rien savoir...

Aidant: Tu remets en cause ton engagement dans les activités étudiantes et dans le syndicat...

Enseignant: J'ai l'impression d'être avalé par les autres, dans des engagements qui finalement ne débouchent sur rien.

Aidant: Tu es croyant, je pense.

Enseignant: Croyant et pratiquant. C'est même ma foi qui m'a poussé à m'embarquer dans le travail avec et pour les autres.

Aidant: Et aujourd'hui tu te demandes si la conscience de ta responsabilité sociale, née de ta foi, n'a pas été une naïveté qui conduit à l'aliénation.

Enseignant: C'est à peu près ça. Je ne sais plus si je dois continuer.

Aidant: Et alors qui fera jaillir Jésus ressuscité présent au coeur des échecs et des refus d'une société repliée sur elle-même? As-tu réfléchi récemment à Jésus ressuscité, qui en étant totalement pour les autres est devenu totalement lui-même?

Si la conscience de la responsabilité de la reconnaissance des autres fait partie de l'option chrétienne, cela implique de soi l'idée d'un rassemblement. Si c'est grâce aux autres, avec les autres et pour les autres que l'on croit en Jésus ressuscité il doit y avoir une manifestation visible de cette solidarité fondamentale. Etre chrétien signifie donc expliciter dans un rassemblement la reconnaissance de la vocation interpersonnelle christique de l'homme. Etre chrétien, c'est donc être en Eglise. Et, on le voit, il ne s'agit pas là d'une structure qui viendrait se superposer artificiellement sur une option individuelle envers Jésus-Christ. L'être-en-Eglise jaillit de la reconnaissance même de Jésus ressuscité. Il n'y a pas de foi solitaire.

L'animateur de pastorale scolaire, dans la relation d'aide, est conscient de cette réalité. Il se sait lui-même partie prenante de ce rassemblement originaire et responsable de son explicitation dans son milieu de travail: il a accepté cette responsabilité en acceptant sa tâche dans l'école. Responsabilité qui ne provient pas seulement de la "mission" qu'il a pu recevoir des autorités ecclésiastiques, mais qui naît de son option chrétienne elle-même.

Dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire n'a certes pas à être nécessairement le "propagandiste" des structures ecclésiales. A lui

de voir quelles sont les attentes de l'aidé dans telle situation. Mais il a conscience que lui-même et l'aidé sont déjà radicalement en marche vers un rassemblement. Il s'agit donc de trouver, ou de deviner, avec l'autre, quelle manifestation visible de ce "devenir-ensemble" est possible dans telle circonstance et dans tel milieu. Dans une société où nombre de gens se disent adeptes de Jésus-Christ mais hésitent ou se crispent face au rassemblement ecclésial, l'animateur de pastorale scolaire peut facilement se retrouver devant des questionnements à ce sujet.

- Je crois à Jésus-Christ. Jésus de Nazareth a été un gars formidable, qui nous a appris à nous aimer les uns les autres. Mais l'Eglise m'apparaît comme une "patente" qui a été inventée par la suite...

- Tu considères que l'Eglise ne fait pas nécessairement partie de la foi en Jésus-Christ...

- Non seulement elle n'en fait pas partie, mais elle est souvent un obstacle à notre adhésion. Regardez l'histoire - les Papes corrompus - et aujourd'hui - des autorités qui refusent la société moderne.

- Pour toi, l'Eglise c'est une "patente"?

- Une "patente" bien organisée, où je n'ai rien à faire, rien à dire.

- Pourtant tu crois à Jésus de Nazareth et à sa résurrection.

- Bien sûr. J'ai retrouvé ça récemment.

- Ne penses-tu pas que cette foi t'est venue par les autres et avec les autres et qu'elle implique donc un rassemblement fondamental qu'il faut arriver à manifester?

- Mais comment?

- Etc.

Etre chrétien signifie donc une marche vers un rassemblement qui doit devenir visible. Or tout rassemblement implique des moments de rencontre et de célébration. Un regroupement aussi banal et artificiel que celui des employés d'un même bureau débouche, au moins à certains moments, sur des temps de célébration: par exemple, un "party" de Noël, un "party" d'anniversaire de naissance, etc. Du rassemblement jaillit le besoin de s'arrêter pour dépasser la grisaille du quotidien, oublier les tracasseries et les luttes

internes, pour retrouver et mettre au grand jour le fait d'être ensemble, de travailler ensemble de vivre ensemble. La marche vers le rassemblement en Jésus ressuscité n'échappe pas à cette loi: elle comporte des temps de célébration, que l'on a appelés les sacrements. Etre chrétien implique que l'on sente le goût de s'arrêter pour célébrer diverses dimensions de la reconnaissance de Jésus-Christ.

Dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire peut se retrouver face à des questions sur cette dimension du christianisme. Par exemple, cette enseignante en catéchèse qui vient le voir au sujet d'une célébration eucharistique qu'elle doit préparer avec ses élèves.

- Tu sais, je prépare cette célébration eucharistique parce qu'elle est prévue par les animateurs de pastorale, mais, moi, je n'y crois pas tellement...

- Tu as l'impression de tricher...

- Oui, parce que je ne vais plus à la messe depuis quelques années.

- Tu ne vas plus à la messe...

- Non. Je crois en Jésus-Christ; je me considère comme membre de l'Eglise; mais je ne vois pas ce que la messe vient faire là-dedans. C'est artificiel, c'est "plate". En plus je n'ai même pas l'impression de commettre un péché en ne pratiquant pas.

- Et donc tu as l'impression d'être malhonnête avec tes élèves en les préparant à une célébration eucharistique?

- Comment parler d'une chose dont on ne voit pas le sens?

- T'arrive-t-il de faire un petit quelque chose pour célébrer l'anniversaire d'un de tes élèves?

- Oui; j'ai toutes les dates de leur anniversaire et on chante "Mon cher..., c'est à ton tour..."

- Pourquoi?

- Pour sortir de l'anonymat de la "boîte", où on existe comme des numéros... Pour sentir, parfois, qu'on est ensemble et que... finalement... on s'aime malgré tout.

- Alors, au plan de la foi en Jésus ressuscité, ne penses-tu pas que parfois on peut se dire, en se rassemblant autour d'une même table, qu'on s'aime bien malgré tout.

Conclusion

Lorsque, dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire répond à des attentes ou à des questions assez explicites au plan chrétien, il n'est pas d'abord l'expert au plan des questions dogmatiques (quoique cela puisse arriver). Il est d'abord l'expert au plan de la vie, de l'expérience de Jésus ressuscité. Avec toutes ses recherches, ses tâtonnements, mais aussi avec toute son expérience de vie qui a trouvé un sens et qu'il a le goût - non pas d'imposer - mais de partager. Ecouteur, expert (au sens "d'avoir fait l'expérience") et facilitateur (au sens de "as-tu le goût de faire un bout de chemin avec moi"?).

Une telle attitude pose de nouveau le problème de l'évangélisation. En se situant comme "témoin", dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire fausse-t-il le jeu? D'autre part, l'attitude de neutralité silencieuse correspond-elle à la mission qui lui est confiée à la fois par les autorités ecclésiastiques et par son option chrétienne?

CHAPITRE TROIS

L'annonce de Jésus ressuscité

Dans le premier chapitre de cette seconde partie, nous avons parlé d'abord de relation d'aide "christique". On peut se demander à bon droit si celle-ci équivaut à une relation d'aide "pastorale" ou même à une relation d'aide "chrétienne" (p. 115). D'autre part, nous avons parlé de relation d'aide "chrétienne". Et nous nous sommes demandé si toute relation d'aide, de la part d'un animateur de pastorale scolaire doit déboucher sur l'annonce explicite de Jésus ressuscité, ou, à l'inverse, doit-il s'abstenir, au nom de la neutralité, de nommer celui qui est la plénitude personnelle de chacun? (p. 123).

Nous avons dit, au chapitre 2, que l'évangélisation est à la source et au terme de l'être chrétien. Mais nous avons constaté en même temps qu'il y a des "préposés à l'évangélisation". L'animateur de pastorale scolaire en est un, même à l'intérieur de la situation de relation d'aide, que ce soit explicitement ou non. Il s'agit ici de se demander comment situer ce rôle d'évangélisateur à l'intérieur de la relation d'aide. En d'autres mots: dans la relation d'aide, l'animateur de pastorale scolaire est-il

un "représentant de publicité" ou un "aidant"? Est-il un expert des questions dogmatiques et morales, ou quelqu'un qui a fait l'expérience de Jésus ressuscité? Selon la réponse, cela change quoi dans son rôle? Pour répondre à ces questions, il faut se pencher sur la notion "d'évangélisation".

1. La situation d'évangélisation

Traditionnellement, on a considéré que l'évangélisateur est celui qui "possède" le salut et le transmet, à ceux qui ne l'ont pas, par sa parole. Au fond, le "récepteur" est considéré comme celui qui n'a rien. Donc, l'animateur de pastorale scolaire se situerait comme le possesseur face au totalement dénudé, même au niveau de la relation d'aide. En est-il ainsi?

A partir d'une vision chrétienne de l'homme, nous avons découvert que la "re-connaissance" implique une "découverte-ensemble-en-vue-de-l'expliciter de ce qu'il y a de plus fondamental dans l'évangélisateur et l'évangélisé". Il ne s'agit pas de "donner" mais de "découvrir ensemble" et de "vivre ensemble".

Certes, à travers la tradition, on a considéré que l'évangélisation consistait dans l'annonce explicite de Jésus-Christ aux païens. Mais,

depuis plusieurs années, - vers 1942 - on voit l'évangélisation comme s'adressant aussi aux croyants. A partir de la théologie de l'action catholique, de la théologie du laïcat - qui a eu son sommet à Vatican II - ne peut-on pas arriver à une nouvelle théologie de l'évangélisation? Ne pourrait-on pas proposer la définition suivante de l'évangélisation?:

> "*L'évangélisation est l'acte personnel-communautaire de dévoilement, de création et de promotion de l'homme nouveau, totalement libéré, réalisé en Jésus de Nazareth ressuscité, qui est déjà là par le dynamisme de l'Esprit, dans l'homme, la culture, l'histoire et le cosmos. Mais cet homme nouveau demeure toujours à être découvert et mis au monde dans la quotidienneté, parce que caché au coeur des refus et des échecs de l'humanité. Il doit donc toujours être proclamé, dans le témoignage vécu, comme interpellation, défi et espérance*".

A partir d'une telle définition de l'évangélisation, quelle peut être la relation entre évangélisation et relation d'aide par l'animateur de pastorale scolaire?

2. Relation d'aide et évangélisation

On pourrait spéculer à l'infini sur la relation entre évangélisation et engagement dans le monde, ou, selon le vocabulaire de certains milieux, sur la spécificité pastorale de la relation d'aide. Par exemple: faut-il que je nomme explicitement Jésus-Christ pour que ma relation d'aide soit dite "pastorale"? Dois-je proclamer explicitement les dogmes de l'Eglise pour être un pasteur? Si j'aide quelqu'un au plan "christique", est-ce pastoral ou même chrétien? Est-ce que, dans la relation d'aide, si je nomme Jésus-Christ, j'interviens de façon neutre face à l'aidé?

Ici, les écoles psychologiques s'affrontent. Elles veulent que l'aidant soit neutre ou participant, au plan de l'expertise et de la facilitation. Mais l'animateur de pastorale scolaire ne peut pas être neutre. Il a déjà une option au plan de l'expert et du facilitateur. Il est "marqué", et celui qui vient le consulter le sait très bien. Il s'attend à une solution chrétienne, même si, au point de départ, il va rencontrer un "bon gars" ou une "brave fille". Le "bon gars" et la "brave fille" sont identifiés comme chrétiens. Donc il a une certaine vision de l'aidant.

Faisons l'hypothèse que l'aidant lui-même ne soit pas tellement certain de son rôle: "il se perçoit dans l'école comme quelqu'un qui aide à la promotion humaine". A-t-il conscience de faire de l'évangélisation? La promotion de l'homme est-elle la promotion des valeurs chrétiennes? Si l'évangélisation est décrite comme précédemment, le défi de la promotion de l'homme au nom même de Jésus-Christ, le témoignage d'une vie honnête, heureuse, engagée ne seraient-ils pas déjà de l'évangélisation?

3. Relation d'aide et témoignage

Défi, témoignage, cela est-il de l'évangélisation? Qu'il suffise de se référer à l'encyclique "Evangelii Nuntiandi" pour comprendre que certaines formes de présence, en dehors de toute annonce explicite de Jésus-Christ, sont déjà un travail d'évangélisation:

> *Cette première annonce de Jésus-Christ se réalise par une activité complexe et diversifiée, que l'on désigne parfois sous le nom de "pré-évangélisation", mais qui est déjà à vrai dire de l'évangélisation, quoique à son stade initial et bien incomplet.* (# 51)

Selon ce texte de Paul VI, il n'est donc pas nécessaire de nommer Jésus-Christ explicitement partout et toujours pour que l'évangélisation s'accomplisse. Un témoignage de vie, qui amène vers l'animateur de pastorale scolaire ceux qui sentent le besoin d'être aidés vaut peut-être beaucoup plus que de savantes homélies. Peut-être même risque-t-on parfois de nommer trop vite une réalité que l'on n'a pas réussi d'abord à faire voir, à vérifier ("faire devenir vraie"). De sorte que la relation d'aide que nous avons qualifiée de "christique" n'est pas seulement une activité de "pré-évangélisation", mais est déjà un acte d'évangélisation. En jouant son rôle de facilitateur dans la relation d'aide, en étant un expert de vie avant d'être un expert d'un certain réservoir de connaissances, l'animateur de pastorale scolaire remplit la tâche pour laquelle il a été mandaté par l'Eglise et engagé par la commission scolaire.

D'autre part, comme tout chrétien, il aura aussi le souci de faire naître chez l'autre l'homme de la re-connaissance. Telle est non seulement sa tâche dans l'école, mais sa mission même de chrétien. Il sait - et les autres savent - qu'il n'est pas neutre. En même temps, il a conscience

> que nommer Jésus-Christ n'est pas superposer une structure artificielle dans la vie de quelqu'un, mais que c'est faire naître une personne à la profondeur d'elle-même. Nommer Jésus-Christ, c'est naître avec l'autre à la vie et à l'Autre.

Conclusion

On pourrait - et devrait - discuter encore longtemps de la spécificité de l'acte évangélisateur en soi et à l'intérieur de la relation d'aide. Mais l'intention des notes qui précèdent n'est pas de vider un problème théologique. Qu'il suffise, dans le contexte qui est le nôtre, de retenir que si, d'une part, la "pré-évangélisation" est déjà de l'évangélisation, le rôle de l'animateur de pastorale scolaire comporte, d'autre part, même à l'intérieur de la relation d'aide, le souci fondamental de l'évangélisation, sans quoi "... on risque de perdre de vue ce pourquoi on s'épuise, ou encore de se réveiller à la fin dans un autre secteur d'activité, l'animation culturelle ou sociale peut-être, mais certainement plus l'animation pastorale". (1)

---

(1) Voies et impasses, t. 5: L'animation pastorale, n. 57, p. 30.

* * *

Tâche complexe que celle de la relation d'aide pour l'animateur de pastorale scolaire, complexe comme la vie. Riche comme la vie. La psychologie et l'anthropologie chrétienne peuvent certes apporter leurs éclairages et tenter de les conjuguer, mais ce sont toujours l'aidant et l'aidé qui, attentifs à ce qu'il y a de plus profond en eux, subjugués par les rayons de la vie nouvelle qui pointent à l'horizon, seront les "experts" qui sauront faire réussir la rencontre et jaillir l'homme nouveau qui cherche à naître en eux.

* * *

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. Vision chrétienne de l'homme

CONGAR, M.J. "Sur l'inclusion de l'humanité dans le Christ", dans Revue des sciences philosophiques et théologiques, 24 (1936), pp. 489-495.

CONGAR, M.J. "Unité de l'humanité et vocation des peuples", dans Supplément de la vie spirituelle, 11 (1958), pp. 70-87.

NEDONCELLE, M. La réciprocité des consciences, Paris, 1942.

HITZ, P. "La solidarité des hommes dans le Christ" dans Masses ouvrières, 1955, pp. 15 ss.

SEGUNDO, J.L. Catéchisme pour aujourd'hui, t. 3: Vivre la liberté, Paris, Cerf-Desclée, 1973.

KUNG, H. Etre chrétien, Paris, Seuil, 1978.

2. Evangélisation

PAUL VI, L'évangélisation dans le monde moderne, (8 décembre 1975), Montréal, Fides, 1976.

HITZ, P. "Le mystère de l'évangélisation dans la vie des hommes", dans Masses ouvrières. 190 (1962) pp. 11-47.

DHAVAMONY, M. éd. Evangélisation, Documenta Missionalia, 9, Roma, Univ. Gregoriana, 1975.

DAGRAS, M. Théologie de l'évangélisation, Paris, Desclée, 1976.

EN COLLABOR. "L'évangélisation et ses défis", Cahiers d'études pastorales '75, Faculté de théologie, Université de Montréal.

LETOURNEAU, L. "Evangéliser", dans Communauté chrétienne, 62-63 (mars-juin 1972), pp. 105-114.

LUCIER, P. "Evangélisation et culture nouvelle", dans Communauté chrétienne, 62-63 (mars-juin 1972), pp. 143-153.

CHARRON, A. "L'agent de la seconde évangélisation et les niveaux de son intervention", dans Prêtre et pasteur, Vol. 80, n. 3 (mars 1977), pp. 113-164.

3) L'animation pastorale

COMITE CATHOLIQUE. Voies et impasses, t. 5: L'animation pastorale, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, comité catholique, 1980.